



**TEMPS  
DE TRAVAIL  
ET LUTTE  
ANTI-  
CAPITALISTE**

***dossier sur la diminution du temps de travail***

## TABLE DES MATIERES

* Introduction: Le sens de la bataille pour les 40 heures .....	5
* Temps de travail et lutte anticapitaliste. Sur la compréhension marxiste du problème .....	13
* La santé malade du capitalisme .....	19
* Les 40 heures et le problème des loisirs .....	43
* La formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail: .....	49
* Protection du travail: situation actuelle .....	62
* Bibliographie .....	66



## LE SENS DE LA BATAILLE POUR LES 40 HEURES

### UNE NECESSITE OBJECTIVE

Les 40 heures correspondent actuellement à une nécessité objective : depuis l'instauration de la semaine de 48 heures, en 1919, la diminution du temps de travail en Suisse a été très faible (semaine de 46 heures en 1964 et de 45 heures au 1er janvier 1976), alors que la productivité du travail s'est fortement élevée (productivité du travail par travailleur occupé : + 103 o/o de 1958 à 1974 / augmentation de salaire réel pour la même période : + 63 o/o).

Cette hausse de la productivité n'a que très partiellement procuré une hausse correspondante des salaires des travailleurs; par contre elle leur a infligé une augmentation des rythmes et des cadences, à tel point que des sociologues peuvent affirmer aujourd'hui qu'il y a eu une augmentation vertigineuse de l'exploitation de la force de travail, **ce qui ne nous ramène pas loin des fatigues des vieilles journées de travail de 12 heures et plus.**

Pour défendre donc leur santé physique et psychique, les travailleurs doivent actuellement revendiquer un minimum de 40 heures, ceci d'autant plus que des facteurs extérieurs au travail à proprement parler s'additionnent indirectement au temps de travail et viennent le rallonger, comme les temps de transport prolongés (facilement 3/4 d'heures à 1 1/2 h. par jour).

Les travailleurs qui vendent déjà leur bras aux employeurs n'ont pas à leur vendre de surcroît leur santé.

### UNE ATTAQUE AUX PROFITS PATRONAUX

La hausse énorme de la productivité (+ 20 o/o ces deux dernières années) a été empochée en majeure partie par le patronat : 40 heures sans diminution de salaire permettraient d'opérer une compensation en faveur des travailleurs qui n'est que pure justice. Comme le disait déjà Max Weber au congrès syndical de 1930 : *"La diminution du temps de travail est nécessaire... une diminution à 44 heures ou 40 heures. Elle est devenue nécessaire pour répondre aux conséquences nuisibles de la rationalisation... Elle est économiquement supportable, car les bénéfices de l'industrie suisse se sont fortement élevés... La forte augmentation de la productivité a rendu cette diminution possible depuis longtemps déjà"*.

La bourgeoisie a commencé une campagne démagogique pour faire croire que l'introduction des 40 heures signifierait la ruine de l'économie et l'inflation. C'est faux. On peut montrer — en restant au niveau de la bourgeoisie — que l'introduction des 40 heures est possible économiquement : les économistes bourgeois affirment généralement qu'une diminution du temps de travail avec maintien du salaire est envisageable s'il y a concurrentement hausse de la productivité : c'est bien ce que nous avons maintenant et de récentes études internationales montrent que l'introduction des 40 heures a directement favorisé une nouvelle productivité du travail.

Mais nous savons que de seuls arguments "réalistes" ne vont pas pour autant diminuer la résistance du patronat : ce dernier s'oppose farouchement à toute diminution du temps de travail, tant que le rapport de forces est en sa faveur, parce qu'il puise dans l'exploitation de la main-d'oeuvre la source de son profit et parce qu'il craint à long terme les conséquences libératrices pour les travailleurs d'une diminution importante du temps de travail.

Nous savons en effet qu'en arrachant une partie de son temps d'exploitation au capitaliste, nous minons ses possibilités d'exploitation. L'histoire des luttes ouvrières montre que le patronat a beaucoup plus de difficultés à récupérer en sa faveur une diminution du temps de travail qu'une hausse des salaires directe, par exemple. En revendiquant les 40 heures, nous nous attaquons donc directement au mécanisme de réalisation du profit.

### REPARTIR LE TRAVAIL ENTRE TOUS

Avec l'apparition des symptômes de crise en Suisse, le mythe de la sécurité de l'emploi s'est écroulé, le patronat a remis toutes ses belles promesses et s'est empressé de faire payer par les travailleurs les frais de cette crise : travail court avec baisses de salaire, licenciements de diverses catégories de travailleurs à commencer par les immigrés et les femmes, blocage des salaires (voire baisse), refus de la compensation au coût de la vie, etc.

Les travailleurs n'ont pas à faire les frais de la politique capitaliste de maintien à tout prix du profit : le travail disponible doit être réparti entre tous en diminuant la semaine de 45 à 40 heures. Les patrons peuvent parfaitement payer une telle opération : les gains de la productivité ont été suffisamment importants dans les années passées et les réserves accumulées par le patronat et ses banques et assurances suffisent largement à financer l'introduction des 40 heures. La suppression, ces deux dernières années, de 200 000 postes de travail a abouti à une baisse très importante de la masse salariale versée par les patrons. Dans ces conditions, et en admettant que les 40 heures se réalisent dans 2 ans environ, sans diminution de salaire, cette réalisation ne compenserait probablement même pas la baisse réelle de la masse salariale mentionnée ci-dessus. Il faut rappeler qu'à elles seules, les 5 grandes banques suisses contrôlent une masse d'argent qui avoisine le total de toutes les richesses produites en Suisse en une année et qui est près de dix fois supérieure au budget de la Confédération, que les grandes entreprises industrielles ont bien supporté la récession et accru notablement leur empire industriel à l'étranger (près de 51 milliards d'investissements à l'étranger rien qu'en 1974).

*Les profits des 3 plus grandes banques ont augmenté de 1973 à 1974, c'est-à-dire à un moment où la crise avait déjà commencé, de 1,19 milliards à 1,33 milliards. L'augmentation des bénéfices, de 140 millions, suffirait, à elle seule, à verser, à 5 600 travailleurs, un revenu annuel moyen de 25 000 francs. La moitié de la somme totale des profits de ces 3 grandes banques en 1974, c'est-à-dire 660 millions, suffirait pour verser 25 000 francs à 26 400 travailleurs. Or, ce sont ces mêmes banques qui déclenchent, dans de nombreux cas, très directement la ruine de petites entreprises. Les ouvriers de l'imprimerie City à Zurich en ont fait la démonstration : la simple menace d'organiser une manifestation devant la banque Jule Baer, à la Bahnhofstrasse à Zurich, a suffi pour amener leur direction à doubler les indemnités de départ.*

Le total de 40 heures correspond effectivement d'une part à la norme qui s'établit depuis quelques années dans la plupart des pays industrialisés qui ont maintenant fait entrer la semaine de 40 heures dans les faits et d'autre part à une riposte compréhensible pour de larges masses à la hausse de la productivité (et ses conséquences).

Ceci dit, il est évident que, dans certains secteurs déjà, particulièrement touchés par les licenciements, ce sont les 35 heures qui s'imposent. Par ailleurs, pour certaines catégories, la revendication des 40 heures doit s'accompagner d'une série de revendications spécifiques et complémentaires; ainsi par exemple, pour les travailleuses, la revendication des 40 heures doit s'accompagner d'une dénonciation de la double journée de travail et de revendications portant sur la mise sur pied de véritables services sociaux collectifs (crèches, cantines, laveries, etc.) ainsi que sur la dénonciation de l'opposition spécifique dont sont victimes les femmes dans notre société.

### PLUS DE TEMPS LIBRE !

Par ailleurs, nous revendiquons plus de temps libre. Et c'est là aussi une menace pour la bourgeoisie. Cette dernière a en effet assis son pouvoir historique sur le temps libre qu'elle s'est arrogé sur le travail des salariés. Pendant que d'autres l'entretenaient, la bourgeoisie a pu se consacrer à l'étude et à l'apprentissage du pouvoir. Le loisir qu'elle a monopolisé lui a donné aussi le monopole des connaissances, de la culture et de l'exercice du pouvoir. Revendiquer une diminution du temps de travail va donc fondamentalement dans le sens d'une remise en cause de ce monopole historique, dans l'affirmation de la part de la classe ouvrière de sa volonté d'arracher des mains de la bourgeoisie les armes de sa puissance pour se les approprier.

Le temps libre, le loisir peut ainsi devenir une redoutable arme entre les mains de la classe ouvrière pour conquérir la connaissance, la culture et les sciences du pouvoir, mais d'un pouvoir collectif et hautement démocratique, celui de tous les travailleurs et non plus la dictature d'une minorité sur l'immense majorité du peuple. La première Internationale déclarait justement que *"la limitation de la journée de travail est la condition préalable sans laquelle tous les efforts en vue de l'émancipation doivent échouer"*. L'objectif réaliste d'une société socialiste auto-gérée, compte tenu du stade actuel de la technique, devrait être les 20 heures pour la fin de ce siècle.

Ainsi donc, on voit que **la diminution du temps de travail ne constitue pas seulement une précondition pour une vente plus favorable de sa force de travail** (meilleure possibilité de reproduction de la force de travail, plus de temps pour des activités de défense syndicale), **mais qu'elle constitue aussi une précondition à la naissance de formes d'autonomie de la classe.** Pour que la classe ouvrière — et non les bureaucrates — puisse défendre **elle-même** ses intérêts immédiats comme ses intérêts historiques, elle a besoin de **plus de temps** : plus de temps pour s'organiser, plus de temps pour réfléchir et pour apprendre aussi.

C'est là une dimension importante : le lien entre les buts immédiats et à long terme, la compréhension des mécanismes de l'exploitation capitaliste et des limites de la démocratie formelle bourgeoise, du rôle de l'état, etc. — tout cela n'est envisageable que si le prolétariat arrache à la bourgeoisie les privilèges de temps libre, de savoir et, finalement, de pouvoir (d'exercice concret du pouvoir) qu'elle s'est arrogés.

#### COMMENT ARRACHER LES 40 HEURES ?

Nous sommes parfaitement conscients du fait que l'inscription dans la loi ou la constitution d'une conquête sociale ne suffit en rien à l'ancrer dans les faits, si cette inscription n'est pas appuyée par une mobilisation de la classe ouvrière et sa vigilance.

Nous disons donc clairement que le soutien à l'initiative est inséparable de la volonté de mener une lutte constante pour l'application des 40 heures et contre les tentatives patronales de rogner les salaires et d'augmenter les rythmes et cadences.

Notre campagne doit donc fortement contribuer à populariser l'idée d'une large mobilisation des travailleurs, d'une combativité nouvelle de leurs syndicats, commissions ouvrières, etc.

Actuellement, depuis 13 ans (introduction de la semaine de 46 heures), la diminution du temps de travail a été extrêmement faible, plus faible en Suisse qu'ailleurs, alors que la productivité est en forte hausse. Les syndicats n'en avaient pas moins, dans les années passées, remis la revendication des 40 heures, pourtant

inscrites au programme de travail de l'USS de 1933. L'initiative actuelle a eu le mérite de réactualiser largement cette revendication et de provoquer un débat très large dans le mouvement ouvrier (congrès UPTT, FOBB, VPOD, USS, partis de gauche, etc.), obligeant les directions syndicales à reprendre — à leur manière — cette revendication.

Certes, à elle seule, cette initiative ne va pas faire de miracles : le mouvement syndical reste marqué par des décennies de collaboration de classes (**paix du travail**) et il ne va pas retrouver du jour au lendemain les voies de la lutte. Mais précisément le débat engagé autour des 40 heures — et qui ne se limite pas à la question du soutien à l'initiative, mais aborde celle de la lutte pour le maintien du salaire et contre l'augmentation des cadences — peut permettre, et a déjà permis, de faire un pas dans ce sens.

Cette initiative existe — avec ses faiblesses —, elle a déjà joué un important rôle de catalyseur et suscité le débat.

La revendication des 40 heures a des justifications générales, encore renforcées par l'apparition de la crise et la nécessité de trouver une riposte d'ensemble des travailleurs.

L'unité la plus large autour de cette initiative est donc inévitable, indispensable : l'expression d'un fort vote pour les 40 heures — même minoritaire — facilitera la négociation des contrats collectifs et préparera la voie à une nouvelle action d'ensemble de la classe ouvrière.

L'initiative crée les conditions d'une solidarité générale entre les divers secteurs professionnels, elle crée les bases pour une lutte des secteurs les moins bien organisés aussi (grands magasins, hôpitaux, textile, etc.).

Elle relie la lutte des travailleurs du privé et celle des travailleurs du secteur public.

Enfin, elle a le mérite d'offrir une réponse au chômage actuel et futur : attendre la relance pour relancer les 40 heures (comme ce serait le cas avec une nouvelle initiative de l'USS), c'est refuser de faire des 40 heures une arme contre l'extension du chômage, c'est laisser le temps au patronat pour se "préparer" aux 40 heures en rationalisant son appareil de production, en supprimant des postes.

#### LA LUTTE NE S'ARRETE PAS AU 5 DECEMBRE

A elle seule — comme nous l'avons écrit plus haut — l'initiative n'offre aucune garantie, tout est question de rapport de forces. Nous devons le souligner. Montrer que l'organisation à la base, dans les usines (en commissions ouvrières autonomes), dans les syndicats (en regroupant les militants les plus conscients), en regroupements extérieurs au syndicat aussi, que la création de commissions ouvrières de surveillance des conditions de travail dans chaque atelier, etc. constituent la seule

garantie. Dans ce cadre, nous devons insister sur l'importance de la **bataille pour faire inscrire dans les contrats les 40 heures** et sur la nécessité d'une **véritable mobilisation** là autour (contrats pour l'imprimerie, le bâtiment, l'horlogerie, la métallurgie).

On pourrait objecter que c'est là le hic : l'organisation des travailleurs dans l'entreprise, ou les syndicats est encore **trop faible** pour engager cette bataille; mieux vaut donc des luttes partielles préalables. Il faut, bien sûr, souligner, comme nous l'avons déjà fait, que l'initiative (et le oui le plus massif possible) créent un rapport de forces meilleur pour engager de telles luttes. C'est assez évident pour la métallurgie, par exemple, où les contrats se renouvellent l'an prochain. Mais ce problème est réel et nous devons montrer **comment peuvent s'engager certaines luttes partielles sur la question du temps de travail**, comment peut ressurgir une **activité directe** des travailleurs sur cette question; le mouvement de la fonction publique à Genève montre que c'est un problème très concret : plusieurs assemblées ne viendront pas à bout, à elles seules, du refus du Conseil d'Etat et si quelques débrayages sur des exemples parlants étaient organisés, le rapport de forces deviendrait meilleur.

Une telle activité directe peut s'engager à terme sur une série d'**aspects quotidiens de l'organisation capitaliste du travail**, dans l'entreprise et dans la vie sociale : refus des heures supplémentaires — contrôle des mesures de sécurité dans les ateliers — contestation du système des primes (intégration des primes au salaire de base, mensualisation), intégration du temps de déplacement dans le temps de travail, cantines de qualité payées par les patrons, crèches de qualité également (pour décharger les femmes de la double journée de travail, des multiples déplacements pour aller chercher les enfants, etc.) soit dans les quartiers, soit dans les entreprises (s'il y a forte proportion de femmes) et payées par le patron.

Tout ceci exige bien entendu un **renforcement de l'organisation des travailleurs sur leur lieu de travail**, qui peut être développé soit par une section syndicale combative (par exemple sur les hôpitaux où toute une série d'initiatives de ce type sont possibles en montrant le lien avec les 40 heures), soit par une bataille pour de réelles commissions d'entreprise représentatives des travailleurs.

#### **VERS UNE AUTRE SOCIÉTÉ ...**

Tout ce que nous venons de dire montre que la campagne pour les 40 heures sera au premier titre une **campagne pour l'unité de la classe et de ses organisations, une campagne contre la paix du travail et la stratégie qu'elle représente, une campagne pour une alternative syndicale combative. Et enfin une campagne qui vise à METTRE EN QUESTION L'ORGANISATION CAPITALISTE DU TRAVAIL ET DE LA SOCIÉTÉ.**

Alors que les progrès industriels font éclater les **limites de la propriété privée** (énergie nucléaire, recherche fondamentale assurées par l'Etat par exemple), qu'ils entraînent une formidable **croissance de la production** et qu'ils bouleversent fondamentalement les conditions de travail, (alors que les effets de l'anarchie capitaliste sont de plus en plus évidents), il apparaît de plus en plus clairement qu'un nouveau système économique et social doit remplacer le système capitaliste, un système qui n'écarte pas les hommes des décisions de la production, mais soumette cette production à leur direction consciente et permette, comme le souhaitait Karl Marx, *"l'épanouissement du besoin d'universalité, de la tendance vers un développement intégral de l'individu"*.

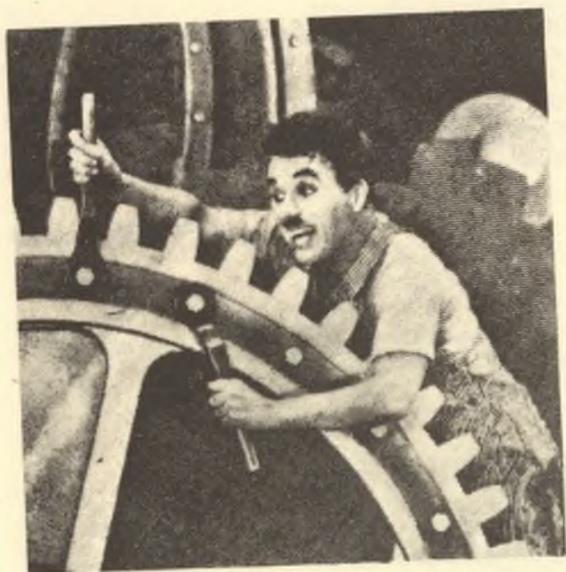
Or l'état de la technique permettrait aujourd'hui déjà cet épanouissement, mais les conditions dans lesquelles cette technique est appliquée et utilisée perpétuent ce **vieux vol du temps de travail d'autrui** contre lequel lutte depuis des décennies la classe ouvrière. C'est un défi que le mouvement ouvrier se doit de relever.

Or il ne le fait pas : directions syndicales et partis réformistes cherchent un impossible compromis avec le capitalisme, dont la politique de paix du travail est le symbole.

Pour nous, l'existence d'un **parti révolutionnaire** qui démasque cette politique de collaboration, qui propose à la discussion de la classe ouvrière une politique alternative et qui mette toutes ses forces à favoriser la naissance d'un mouvement ouvrier autonome et indépendant, qui propose une stratégie à la classe ouvrière pour réaliser ses objectifs historiques — renverser l'état bourgeois et faire sa révolution — est un but essentiel, en Suisse aussi. Cette campagne sera une occasion nouvelle de l'illustrer.

octobre 1976, LMR





# TEMPS DE TRAVAIL ET LUTTE ANTI- CAPITALISTE

*"Le capitaliste soutient son droit comme acheteur, lorsqu'il cherche à prolonger cette journée aussi longtemps que possible et à faire deux jours d'un. D'autre part, la nature spéciale de la marchandise vendue exige que sa consommation par l'acheteur ne soit pas illimitée, et que le travailleur soutienne son droit comme vendeur quand il veut restreindre la journée de travail à une durée normalement déterminée. Il y a donc ici une antinomie, droit contre droit, tous deux portant le sceau de la loi qui règle l'échange des marchandises. Entre deux droits égaux, qui décide ? La force. Voilà pourquoi la réglementation de la journée de travail se présente dans l'histoire de la production capitaliste comme une lutte séculaire pour les limites de la journée de travail, lutte entre le capitaliste, c'est-à-dire la classe capitaliste, et le travailleur, c'est-à-dire la classe ouvrière."*

(MARX, Le Capital, 3ème section, ch. 10, part. I : Limite de la journée de travail, Ed. LaPléiade, tome I, p. 790-791)

Cette citation donne le cadre de cet exposé : montrer les racines et la signification historique de la lutte des travailleurs pour la diminution du temps de travail.

## SOURCES

- MARX, Le Capital, 3ème section, chapitre 10 : "La journée de travail" (éditions La Pléiade, tome I, p. 786 sqq.)
- " " 4ème section : Recherches ultérieures sur la production de plus-value, chapitres 16 et 17, Plus-value absolue et plus-value relative, etc. (ib., tome I, p. 101 sqq.)
- " " Principes d'une critique de l'économie politique, chapitre : Machinisme, science et loisir créateur (ib., tome II, p. 304 sqq.).

Plusieurs des textes de Marx, (mais pas tous) sur la question du temps de travail sont regroupés par R. Dangeville dans :

MARX · ENGELS : Le syndicalisme, tome II, Contenu et portée des revendications syndicales, Ed. Maspéro 1972. Temps de travail : p. 91 sqq.

MANDEL : Traité d'économie marxiste, tome I, chapitre 5 : Les contradictions du capitalisme, p. 153 sqq. Juillard 1962 (éd. en 2 volumes).

## QUELQUES DONNEES DE BASE

Le but du capitalisme, c'est l'accumulation du capital, autrement dit la capitalisation de la plus-value (produit du sur-travail extorqué aux salariés). Sous le régime de la concurrence, le capitalisme industriel cherche à accaparer (chaque capitaliste) une part aussi large que possible du marché (pour réaliser au meilleur compte la plus-value). Pour ce faire, il doit être concurrentiel. En particulier, il doit offrir des prix plus bas que ses concurrents. Or il n'y a qu'un moyen d'abaisser les prix de vente sans mettre en cause le profit : réduire le prix de revient, autrement dit la valeur des marchandises, autrement dit encore, abréger le temps de travail socialement nécessaire pour les produire et réussir alors à **produire davantage de marchandise en un même laps de temps.**

Comment faire ?

Il faut développer l'outillage, rationaliser le processus de production, améliorer la division du travail à l'intérieur de l'entreprise. Or, cela nécessite une augmentation du capital. Cette dernière ne peut provenir en dernière analyse que de l'augmentation de la plus-value capitalisée.

L'augmentation de cette plus-value passe alors par l'augmentation du sur-travail, du travail non-payé, au-delà du travail qui produit la contre-valeur des moyens de subsistance.

Les capitalistes y parviennent par plusieurs voies, que Marx résume sous les dénominations respectives de **plus-value absolue** et **plus-value relative.**

## LA PROLONGATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL (plus-value absolue)

Pour augmenter le sur-travail, les capitalistes peuvent prolonger la journée de travail, sans augmenter le salaire quotidien.

Si l'on imagine que l'ouvrier produit en 5 heures l'équivalent de son salaire, la prolongation de la journée de travail de 10 à 12 heures sans augmentation de salaire accroîtra le sur-travail de 5 à 7 heures, soit de 40 o/o.

Cette première forme d'augmentation se produit à l'échelle individuelle. Par ailleurs, à l'échelle sociale, les capitalistes peuvent aussi y parvenir en exploitant de nouveaux bras, soit par la ruine des travailleurs indépendants de l'artisanat et de l'agriculture, soit — comme ce fut aussi le cas au XIXème siècle — par le travail des femmes et des enfants, travail sous-payé qui augmente donc la marge de plus-value.

Dans le célèbre discours que Marx met dans la bouche de l'ouvrier répondant à "l'évangile d'épargne, d'abstinence et d'économie" du capitaliste, on trouve une illustration très concrète et vivante de ce mécanisme fondamental : "*Ce que tu gagnes en travail*, dit l'ouvrier au capitaliste, *je le perds en substance.*" (Le Capital, 3ème section, ch. 10, Ed. La Pléiade, p. 789-790).

Ce premier mécanisme est typique de la première époque du capitalisme industriel, au XIXème siècle.

Certes, aujourd'hui, les capitalistes tentent toujours de maintenir ou de rallonger la durée de la journée de travail, mais ils se heurtent et se sont heurtés à deux limites : d'une part des limites physiologiques; la capacité de résistance physique des travailleurs n'est pas illimitée et le capital n'a pas intérêt à détruire la force de travail qui représente sa source constante de sur-travail potentiel. D'autre part, la naissance des syndicats provoqua dès le milieu du siècle passé une première réglementation de la journée de travail (durée maximum).

## ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE ET INTENSIFICATION DU TRAVAIL (plus-value relative)

Le capital se rabat alors de préférence sur une deuxième forme d'augmentation de la plus-value. Au lieu de prolonger la durée de la journée de travail, il cherche à réduire le temps de travail nécessaire pour produire l'équivalent du salaire ouvrier.

Supposons que sur une journée de 10 heures, 4 heures soient nécessaires pour créer la contre-valeur du salaire. Si le capitaliste réussit à réduire ce travail nécessaire à 2 heures par diverses méthodes, le surtravail passera de 6 à 8 heures (même résultat si l'on avait augmenté la journée de 10 à 12 heures). C'est là ce qu'on appelle la **plus-value relative.**

L'augmentation de la plus-value relative peut provenir de :

— l'**accroissement de la productivité du travail**, grâce à l'emploi de nouvelles machines, de méthodes de travail plus rationnelles, d'une division du travail plus poussée (taylorisme), d'une surveillance et d'une organisation du travail plus sévères.

L'une des formes caractéristiques de cet accroissement de la productivité, c'est l'introduction du travail **par équipes successives**, en continu, afin d'accélérer la rotation du capital constant investi (machines, bâtiments) et de parer à l'usure "morale" de plus en plus rapide des techniques, vu le développement des recherches technologiques. A la lumière de cet exemple, on voit combien le temps de travail n'est plus défini par les besoins essentiels des individus et de la société, mais par la logique des mécanismes d'accumulation capitaliste.

L'augmentation de la productivité permet donc aux capitalistes, comme d'ailleurs l'augmentation de la journée de travail, de baisser le prix des produits de consommation. Ajoutons que s'y ajoute un autre phénomène : la détérioration de la qualité de ces produits (voitures, vêtements, nourriture, habitation), qui facilite l'accroissement de la plus-value relative, car la fraction de la journée de travail nécessaire pour produire l'équivalent de ce qui est nécessaire à reproduire sa force de travail se réduit d'autant.

– L'accroissement de l'intensification du travail : on oblige l'ouvrier à dépenser en 10 heures de travail le même effort productif qu'il effectuait antérieurement en 13 ou 14 heures par l'accélération des rythmes et des cadences (études de poste), l'élimination des temps morts, la suppression ou la diminution des pauses, l'augmentation des normes, l'augmentation du nombre de machines à surveiller, élargissement aux secteurs comme les banques, les bureaux, les commerces de la discipline industrielle du travail, introduction de système de salaire et de gratifications ("stimulants") tels que salaire aux points, à la tâche, aux pièces, etc...

#### L'ENJEU DE LA LUTTE

On voit donc que les progrès techniques n'entraînent pas automatiquement une réduction globale du temps de travail ou de sa pénibilité.

Le capitalisme n'introduit pas de nouvelles machines, de nouvelles méthodes pour augmenter la productivité du travail humain et pour augmenter ainsi le temps libre mais d'abord pour réduire ses prix de revient et battre ses concurrents. Le titre anglais de ces machines est parlant : labour-saving machines = machines à épargner le travail. Mais il est incomplet : il faudrait ajouter "et à rapporter du profit" !

De fait, il n'y a aucune correspondance entre l'augmentation de la productivité et la diminution du temps de travail, contrairement à ce que disent les patrons. Pour cela

il faut comparer la progression de la valeur ajoutée (c'est-à-dire de la productivité) avec la diminution des heures de travail :

La valeur ajoutée par travailleurs (à francs constants 1965) a augmenté pour toute l'industrie suisse de 23,4 o/o de 1962 à 1968.

La part des travailleurs de l'industrie travaillant entre 44 et 46 heures par semaine a passé de 61,4 o/o à 65,6 o/o de 1962 à 1968.

Donc maintien de la durée du travail avec augmentation de la production par heure et par travailleur. D'où vol d'une plus-value toujours plus grande (relative).

Ceci montre que dans notre campagne nous devons étroitement lier revendication de diminution du temps de travail avec revendication contre l'intensification du travail.

Si la première revendication se pose plutôt au niveau politique global (sans que nous excluons la voie des contrats pour autant), la deuxième se pose essentiellement au niveau de chaque branche, de chaque entreprise et nécessite une organisation syndicale et d'usine des travailleurs très combative, susceptible de répondre du tac au tac à toutes les tentatives d'augmenter l'extorsion de la plus-value relative de la part du patronat.

Or ceci nécessite que soit brisé le carcan dans lequel sont insérés les commissions ouvrières, qui les empêche d'être l'expression autonome des revendications et des aspirations des salariés.

Plus globalement, la lutte pour la diminution du temps de travail et contre l'intensification du travail est liée à la rupture avec toute l'idéologie de la paix du travail — et non seulement ses formes institutionnelles. En effet, il faut renverser la croyance que le patronat lie automatiquement la diminution du temps de travail à l'augmentation de la productivité, que le profit patronal est la source du bien-être collectif, etc.

#### VERS LA LUTTE POUR LE SOCIALISME

La lutte actuelle pour les 40 heures ne constitue pas seulement un dû par rapport à la prospérité récente du capital. Elle se justifie par rapport à l'ensemble du processus d'exploitation engendré par le capital. Dangeville, dans son choix de textes de Marx souligne que "si, au minimum légal et aux heures supplémentaires (à l'usine, dans les transports, etc.), soit à la durée effective du travail, on ajoute le temps condensé par les progrès techniques et sociaux du travail des ouvriers, on en arrive à une augmentation vertigineuse de l'exploitation de la force de travail actuelle. Sans risque de se tromper, on peut dire que cette journée réelle d'efforts a, au moins, augmenté de moitié dans les cinquante dernières années, ce qui nous ramène aux fatigues des fameuses vieilles journées de travail de 12 ou 15 heures et plus." A quoi on peut ajouter que cette fatigue a pris, de nos jours, des formes moins visibles mais d'autant plus pernicieuses, comme la fatigue industrielle, les troubles psychiques ou psychosomatiques.

Aussi, lorsque les délégués du congrès de Genève de l'Association internationale des travailleurs (septembre 1866) déclaraient solennellement : "la limitation de la journée de travail est la condition préalable sans laquelle tous les efforts en vue de l'émancipation doivent échouer", ils mettaient l'accent sur la portée historique essentielle de cette revendication dans le cadre de l'émancipation du prolétariat.

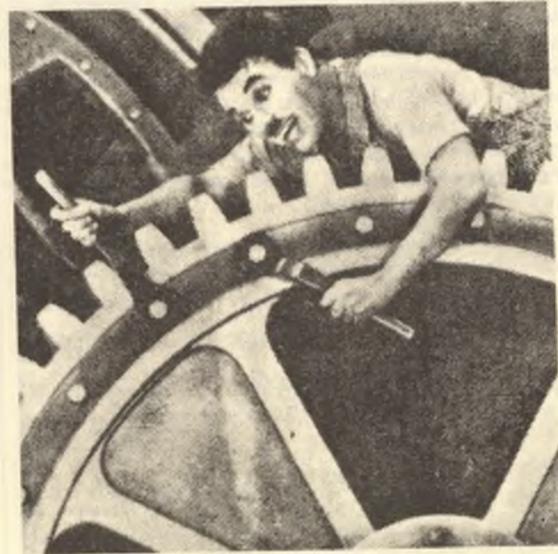
En effet, Marx soulignait avec force que "la société capitaliste achète le loisir d'une seule classe par la transformation de la vie entière des masses en temps de travail" (Le Capital, Pléiade, tome I, p. 1 023). Ce loisir, la classe dominante a su l'utiliser pour forger et renforcer les armes de sa domination : la connaissance, la direction de l'état. Aujourd'hui, aussi importants que soient les acquis des luttes ouvrières (diminution du temps de travail, résistance syndicale collective, instruction obligatoire, gratuité partielle des études...), la classe possédante continue à jouir de ces privi-

lèges dénoncés par Marx. Le vol du temps de travail d'autrui — pour reprendre une célèbre formule de Marx — reste la base de la richesse et du pouvoir.

Et Marx ajoute : "Lorsque dans sa forme immédiate le travail aura cessé d'être la grande source de richesse, le temps de travail cessera et devra cesser d'être la mesure de la valeur d'usage. Le surtravail des masses humaines cessera d'être la condition du développement de la richesse générale; de même — apanage de quelques-uns — l'oisiveté ne sera plus une condition du développement des facultés générales du cerveau humain. (...) Diminuant non plus au profit du surtravail, la réduction du temps de travail nécessaire permettra le libre épanouissement de l'individu. En effet, grâce aux loisirs et aux moyens mis à la portée de tous, la réduction au minimum du travail social nécessaire favorisera le développement artistique, scientifique, etc... de chacun." (La Pléiade, tome II, p. 306).

Ce souffle d'un véritable humanisme révolutionnaire vit aussi dans la vieille revendication de la diminution du temps de travail. A nous de ne pas l'oublier dans la campagne pour les 40 heures.

\*\*\*\*\*



## I.- EVOLUTION DE L'ETAT SANITAIRE

Note : Pour la rédaction de ce chapitre, nous avons utilisé de larges extraits d'une étude publiée par le GLAT (Groupe de liaison pour l'action des travailleurs - adresse postale : Renée Togny, B.P. 620 09, 75 241 Paris-Cedex) de juillet à septembre 1976.

(1) Encore en 1864, alors que les excès du "capitalisme sauvage" avaient fait l'objet d'un début de réglementation, une enquête note que le taux de mortalité infantile est de 20 à 22 o/o à Roubaix et 33 o/o à Mulhouse, villes de filatures. En 1866, une autre enquête montre que ce taux est de 35 o/o chez les ouvriers des tissages, contre 10 o/o pour les familles aisées (cf. Le Capital - Livre I, Pléiade, pages 1272 - 1275)

# LA SANTE MALADE DU CAPITALISME

## 1.- Une période initiale de dégradation

Le développement, à partir de la fin du 18ème siècle, de la grande industrie capitaliste se solde, malgré le progrès des techniques sanitaires, par une dégradation indéniable de l'état de santé de la classe ouvrière. Si les grandes épidémies qui affligeaient la société médiévale (variole, peste, lèpre, typhus, choléra) reculent ou disparaissent devant l'amélioration de l'hygiène publique et des découvertes telles que la vaccination anti-variolique (1796), pour le prolétariat industriel ces progrès sont plus que compensés par la détérioration des conditions de travail et d'existence qu'entraîne la transplantation dans les villes. Une journée de travail qui atteint les limites physiologiques extrêmes (15 heures et plus, même pour les enfants) l'insalubrité des logements, la promiscuité, la malnutrition, les ravages de l'alcoolisme, se conjuguent pour favoriser le développement de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses, qui réduisent à sa plus simple expression la durée de l'existence des ouvriers de fabrique. Contraintes au salariat par le niveau des salaires, les femmes de la classe ouvrière n'ont ni le temps ni l'énergie nécessaires pour élever leurs enfants, qui, négligés, mal nourris ou même abandonnés, meurent en bas âge dans de très fortes proportions (1).

## 2.- Une période d'amélioration très nette

Vers la fin du 19ème siècle, toutefois, le progrès thérapeutique combiné avec la réduction de la durée du travail et l'élévation du niveau de vie matériel des travailleurs, commence à se traduire par une amélioration appréciable de l'état sanitaire, qui se poursuivra durant la première moitié du siècle actuel.

A partir de 1885 (découverte du vaccin contre la rage) le principe des vaccinations va être généralisé, tandis qu'à partir de 1895 la découverte des rayons X aura des applications médicales primordiales (premier diagnostic radiologique en 1910).

Au 20ème siècle, se généralise la médecine préventive avec les vaccins anti-diphthérique et anti-tétanique (1922), le BCG (1924), les vaccins contre la coqueluche (1931), la fièvre jaune (1932), la poliomyélite (1954). En conséquence, presque toutes les maladies infectieuses régressent considérablement. La médecine curative progresse également dans les années 1930 et 1940 avec la découverte des sulfamides, puis de la pénicilline qui ouvre l'ère des antibiotiques. L'amélioration de l'état sanitaire se manifeste par une augmentation de l'espérance de vie qui passe de 30 à 40 ans de la fin du 18ème siècle à la fin du 19ème siècle pour atteindre 70 ans dans les pays avancés aux environs de 1960.

## 3.- Plus récemment changement de tendance

Mais au cours du dernier quart de siècle, non seulement l'amélioration précédemment constatée ne se poursuit pas, mais on observe des signes de plus en plus nombreux d'un changement de tendance. Tandis que l'espérance de vie plafonne, certaines maladies progressent, les accidents de toutes sortes restent une source importante sinon de décès, du moins d'incapacité de travail, les diverses formes d'invalidité augmentent en pourcentage de la population, et l'oeuvre des facteurs externes est complétée par divers types d'auto-destruction, dont l'incidence tend plutôt à s'aggraver.

### a) l'espérance de vie

Si au cours des vingt dernières années, l'espérance de vie à la naissance a augmenté dans tous les pays avancés (cf. tableau 1), l'augmentation n'a été vraiment sensible que là où l'espérance de vie au début des années 1950 était très nettement inférieure à 70 ans, ce qui semble encore loin de correspondre aux possibilités physiologiques humaines. Qui plus est, l'amélioration apparente est essentiellement due à la chute de la mortalité infantile qui diminue de plus de la moitié entre 1950 et 1973 (tableau 1) alors que l'espérance de vie des adultes plafonne ou même diminue (tableau 2).

### b) la morbidité

La diminution quasi-générale de la morbidité, qui avait caractérisé la première moitié du siècle, fait place désormais à une évolution plus contrastée. D'un côté le recul des maladies infectieuses se poursuit, aboutissant dans certains cas à leur élimination complète. Aux Etats-Unis, on ne signale en 1972 aucun cas de variole, la poliomyélite ou la diphtérie n'existent plus qu'à l'état d'exceptions rarissimes. Au total les maladies infectieuses ne sont responsables que de moins de 3,5 o/o du total des décès. En France, la proportion correspondante est de 2,2 o/o.

Mais d'un autre côté, tandis que l'on note un retour offensif des maladies liées au régime alimentaire, comme le diabète ou la cirrhose du foie, la pathologie dégénérative est en pleine expansion. Si les décès provoqués par les maladies cardio-vasculaires et rénales tendent à se stabiliser — à un niveau élevé, puisqu'ils frappent chaque année aux Etats-Unis 0,5 o/o de la population et sont responsables de plus de la moitié de la mortalité globale — l'incidence des tumeurs malignes (cancers) ne cesse de s'accroître et leur permet d'occuper aujourd'hui la deuxième place parmi les causes de décès.

Ces maladies "modernes" sont également parmi les principaux facteurs de la

morbidité générale. Elles rencontrent toutefois la concurrence des troubles mentaux qui réussissent dans la plupart des pays avancés à leur ravir la première place parmi les affections de longue durée. En France, en l'espace de 15 ans, l'incidence moyenne des tumeurs malignes a plus que doublé, celle des troubles mentaux quadruplé, celle des maladies cardio-vasculaires presque sextuplé; ensemble ces trois types de maladie, qui en 1958 ne représentaient qu'un tiers des affections de longue durée en constituaient près des trois quarts en 1973. Mais c'est aux Etats-Unis, pays le plus avancé dans la voie de la rationalisation capitaliste, que les troubles mentaux font le plus de ravages: l'effectif des patients passe de 1 à 2 o/o de la population entre 1955 et 1971; à cette date, le pourcentage de la population dont l'activité se trouve restreinte pour troubles nerveux ou mentaux s'élève à 3,7 o/o au total et à 5 o/o pour les personnes au dessous de 45 ans.

Si seule une minorité des malades mentaux est hospitalisée, le taux des admissions dans les hôpitaux psychiatriques est néanmoins en forte augmentation: 60 o/o en 22 ans aux Etats-Unis, 10 o/o en Grande Bretagne en l'espace de 8 ans.

### c) les accidents

Le capitalisme moderne expose en outre la population à divers types d'accidents qui, s'ils ne sont pas directement un facteur très important de mortalité (1) n'en contribuent pas moins à abrégier l'existence de leurs victimes, et à réduire leur capacité de travail de manière plus ou moins durable. Si d'autre part les statistiques disponibles ne permettent pas de dégager une tendance nette et générale à l'accroissement du nombre des accidents, au total ce nombre est extrêmement élevé: aux Etats-Unis, pour une population de 208 millions, on dénombrait en 1972 quelque 66 millions d'accidents de toute sorte, dont environ 25 millions d'accidents de la circulation et près de 8 mil-

lions d'accidents du travail. Or, loin de s'attaquer de préférence à la partie la plus âgée de la population, les accidents frappent sélectivement les individus d'âge actif et, surtout dans le cas des accidents du travail, ceux qui se consacrent aux tâches les plus productives. Cet aspect combiné avec la charge que représente l'indemnisation des dégâts matériels, incite l'Etat capitaliste à tenter d'enrayer la multiplication des accidents. Mais si leur progression a pu être freinée, au prix de dépenses souvent considérables (notamment pour la sécurité routière) aucun recul durable n'a été enregistré, et au cours des dernières années on relève dans certains domaines des symptômes d'aggravation.

C'est ainsi que les accidents de la circulation — la catégorie la plus nombreuse — provoquent bon an mal an une mortalité qui se situe dans presque tous les pays avancés entre 20 et 30 pour 100'000 habitants, quel que soit leur taux de motorisation (cf. tableau 3.). D'autres facteurs, tels que l'état du réseau routier, la densité du peuplement, la robustesse des véhicules, viennent, en effet, compenser ou aggraver selon les cas l'accroissement du nombre d'accidents mortels. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux de mortalité dû aux accidents de la route est resté pratiquement stationnaire depuis 1930, malgré la multiplication des véhicules et des accidents. En France, par contre, ce taux est passé de 12 en 1950 à 35 en 1972.

Mais si la mortalité est faible, le nombre des blessés de la route est considérable et tend à augmenter nettement plus vite que la population, quoique à une allure variable selon les pays. Par rapport à la population totale, le pourcentage des blessés a doublé aux Etats-Unis en une vingtaine d'années, et s'établit désormais à 2,5 o/o. En Europe, on est encore loin de ce niveau, mais le taux a augmenté de moitié en Grande-Bretagne depuis 1951; en France, l'augmentation est de 10 o/o en 4 ans. On constate en outre une

forte concentration des victimes dans les tranches d'âge les plus jeunes: en France, 38 o/o des conducteurs victimes d'accidents ont entre 19 et 24 ans; en Grande-Bretagne cette tranche d'âge fournit près de la moitié de l'ensemble des accidents de la route. On peut noter du reste qu'en France 75 o/o des tués et 82 o/o des blessés ont entre 15 et 64 ans alors que cette catégorie ne représente que 62 o/o de la population.

Quant aux frais de toute sorte entraînés par les accidents de la circulation (frais médicaux et d'assurance, pertes de salaires, dégâts matériels) ils sont évalués aux Etats-Unis en 1972 à quelque 19 milliards de dollars, soit 1,6 o/o du PNB (produit national brut).

La mise en place du système de production moderne, avec son insistance sur la régularité des flux de production s'est accompagnée d'un recul assez prononcé des accidents du travail. Aux Etats-Unis, le taux de fréquence des accidents ayant entraîné une incapacité de travail diminue de plus de moitié entre 1926 et 1958 (cf. tableau 4); en France on observe une réduction du quart entre 1952 et 1967 (cf. tableau 5). On constate par ailleurs que la fréquence des accidents semble nettement supérieure dans les pays les moins avancés dans la voie de modernisation (cf. tableau 6): bien que les chiffres soient difficilement comparables d'un pays à l'autre, il est clair que le taux est beaucoup plus élevé en Italie et surtout en Espagne qu'en France et à plus forte raison qu'en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis (1).

Mais dans ce domaine comme dans les autres, la modernisation semble aujourd'hui s'essouffler: depuis 1967, la fréquence des accidents n'a que faiblement diminué en France, alors qu'elle est trois fois plus élevée qu'aux Etats-Unis (tableau 5); en Italie où le niveau est encore plus haut, la tendance semble être plutôt à l'augmentation, tandis que les Etats-Unis connaissent depuis 1960 un sensible accroissement (tableau 4). On peut en conclure que la crise du système

(1) Les accidents figurent comme cause officielle de 6 o/o des décès aux Etats-Unis et de 7,5 o/o en France.

(1) Exprimé en pourcentage de l'effectif salarié, le taux de fréquence aux Etats-Unis, était en 1970 de l'ordre de 3 o/o, donc proche de celui de la Grande-Bretagne.

**la santé  
malade du  
capitalisme**

**la santé  
malade du  
capitalisme**

de production se traduit par une dégradation des conditions de sécurité dans les secteurs les plus avancés du capitalisme, et par l'impossibilité pour les autres de rattraper leur retard dans ce domaine. Or il convient de souligner que même dans les pays les plus avancés la proportion de la force de travail touchée par les accidents est considérable : compte tenu des maladies professionnelles et des accidents n'entraînant pas d'incapacité de travail, 15,6 o/o de la main-d'oeuvre sont frappés aux Etats-Unis en 1972 (dont 42, o/o avec un arrêt de travail d'une durée moyenne de 15 jours).

#### d) l'invalidité

Traduisant l'aggravation de la morbidité, la multiplication des accidents et peut-être un affaiblissement génétique de la population, les taux d'invalidité marquent une augmentation générale dans les pays avancés (cf. tableau 7). Au cours de la dernière décennie le nombre d'handicapés déclarés en pourcentage de la population semble avoir tendance à croître d'environ 1 o/o par an en moyenne, tandis que l'on constate une proportion croissante de malformations, que ce soit à la naissance ou lors des opérations de conscription.

Or le pourcentage de la population atteint d'incapacité de travail totale ou partielle se situait dès la fin des années 60 à des niveaux élevés : 7 o/o de la population totale en Allemagne, 17 o/o de la population d'âge actif aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, sur près de 18 millions d'individus incapables de travailler régulièrement ou contraints de modifier ou de restreindre leur activité, 9 millions continuent néanmoins de faire partie de la force de travail, dont ils représentent le dixième de l'effectif (cf. tableau 8).

#### e) l'auto-destruction

Pour tenter d'échapper à des conditions de travail et d'existence insupportables, une proportion considérable et souvent croissan-

te de la population a recours à des drogues plus ou moins toxiques, tandis qu'une fraction — minime il est vrai — pousse la logique de l'auto-destruction jusqu'au suicide pur et simple.

La drogue la plus largement répandue est incontestablement le **tabac**, auquel s'adonnent par exemple, aux Etats-Unis, 43 o/o des hommes et 31 o/o des femmes, et en Grande Bretagne plus de 60 o/o des hommes et près de 40 o/o des femmes. Il semble en outre que la proportion des fumeurs ait tendance à s'élever parmi les jeunes générations, notamment chez les femmes, chez qui elle était autrefois insignifiante. Considéré souvent comme un petit plaisir sans conséquences, le tabagisme est pourtant à l'origine d'une forte proportion des cancers pulmonaires, et affecte de manière durable la santé de ses victimes, comme on peut le constater par une comparaison effectuée aux Etats-Unis entre fumeurs et non-fumeurs : les premiers sont en moyenne plus souvent malades que les seconds (taux d'incapacité supérieur de 26 o/o pour les hommes, de 4 o/o pour les femmes, fréquence des arrêts de travail supérieure de moitié environ pour les deux sexes); on observe d'autre part que les anciens fumeurs continuent de présenter un taux de morbidité plus élevé que ceux qui n'ont jamais fumé, notamment au titre des affections bénignes.

Plus spectaculaires encore sont les effets de l'**alcoolisme**, bien qu'il affecte une proportion moins élevée de la population. En France, pays particulièrement touché par ce fléau social, on estime à un peu plus de 4 millions le nombre des buveurs excessifs et alcooliques du 1er degré, à 1,5 millions celui des alcooliques des 2ème et 3ème degrés. Au total, un homme sur quatre et une femme sur douze seraient atteints plus ou moins gravement. Bien qu'il soit difficile de dissocier les effets propres de l'alcoolisme de ceux de l'ensemble des conditions

qui lui donnent naissance, il est hors de doute qu'ils sont considérables. Si en effet, l'alcoolisme ne figure que très faiblement parmi les causes de décès (moins de 1/2 o/o du total en France, en combinant les rubriques "alcoolisme" et "cirrhose du foie") il est prouvé qu'il intervient comme circonstance aggravante dans un nombre de cas beaucoup plus élevé (50 o/o des lits d'hôpital seraient occupés en France par des malades ayant des troubles d'origine éthylique). Comme dans le cas du tabac, d'autre part, on observe — à en juger par le cas de la France — une extension de l'alcoolisme à la population féminine et, depuis quelques années, aux générations les plus jeunes.

C'est spécifiquement parmi ces dernières que la **toxicomanie** fait le plus de ravages. Aux Etats-Unis, la tranche d'âge de 21 à 30 ans fournit près de 60 o/o des toxicomanes déclarés. Au total, le nombre de ces derniers a quadruplé entre 1965 et 1972 (1), le mou-

vement s'accélérait à partir de 1970. N'en déplaise à ceux qui veulent voir dans la drogue une forme de "libération" il est difficile de considérer comme libérés ceux que la consommation régulière de stupéfiants a réduits à l'état de loques humaines.

Quant au taux de **suicides**, s'il ne montre pas au début de la présente décennie de tendance globale à l'augmentation (2) son évolution par classes d'âge reflète bien un état de crise de la société : aux Etats-Unis, entre 1950 et 1970, il double parmi les blancs de 15 à 24 ans et augmente de près de moitié parmi ceux de 25 à 34 ans, alors qu'il diminue nettement parmi les classes d'âge les plus élevées. Les premières victimes de la crise sont en effet les jeunes qui ne trouvent plus ouvertes devant eux les portes de la "société de consommation", tandis que leurs aînés vivent encore sur les acquis du passé et bénéficient en outre de l'instauration de certaines formes d'assurance-vieillesse.

(1) Ces chiffres, qui reflètent sans doute en partie une modification des procédures de déclaration, surestiment vraisemblablement la progression de la toxicomanie, tout en indiquant sa tendance générale.

(2) Les années 30 avaient au contraire été marquées — aux Etats-Unis tout au moins — par une véritable épidémie de suicides, dont le taux global avait augmenté de plus de moitié.

## II.- SANTE ET EXPLOITATION

La détérioration de l'état sanitaire dans les pays avancés peut, à certains égards, résulter du progrès médical lui-même, dans la mesure où celui-ci a affaibli la sélection naturelle qui jouait à plein au cours des stades antérieurs. A cette époque, en effet, seuls les plus robustes réussissaient à franchir le cap de la petite enfance, en résistant à la malnutrition et aux maladies infectieuses : ceux qui survivaient avaient donc relativement peu de problèmes de santé. A partir du moment où les progrès thérapeutiques ont permis une chute importante de la mortalité infantile, des natures moins robustes ont survécu, mais elles sont au cours de leur vie plus sujettes aux maladies.

Mais on peut observer que pour l'essentiel la réduction de la mortalité infantile remonte à la première moitié du siècle, période où l'état sanitaire de la population a plutôt tendance à s'améliorer; on voit mal comment

ce phénomène pourrait expliquer l'augmentation foudroyante de certaines formes de morbidité au cours des dix ou quinze dernières années. Ce qui par contre présente des rapports évidents avec l'état sanitaire des pays avancés, ce sont les conditions de travail et d'existence auxquelles leur population est soumise, notamment en ce qui concerne les catégories les plus défavorisées par la division du travail et la répartition des revenus.

### 1.- Action générale des conditions de travail et d'existence

Un nombre croissant de médecins se voient obligés de reconnaître dans les conditions de travail actuelles une source du développement de la morbidité (3). En effet, la domination réelle du capital qui caractérise le système de production moderne ne peut que conduire à l'apparition chez les travailleurs de déséquilibres tant psychiques qu'or-

**la santé  
malade du  
capitalisme**

**la santé  
malade du  
capitalisme**

(3) Voir par exemple l'article du Professeur BERAUD dans Le Monde du 25 octobre 1975 : "Croissance économique et santé"

ganiques. La parcellisation des tâches, leur caractère répétitif et monotone et l'obligation de respecter des cadences imposées provoquent une extrême fatigue, à la fois physique et nerveuse. Or ces caractéristiques du travail, autrefois réservées à certains secteurs de l'industrie, gagnent de nos jours jusqu'au secteur improductif (banques, assurances, poste) où elles provoquent du reste de violentes réactions.

En outre, l'organisation capitaliste s'étend aujourd'hui bien au-delà des lieux de travail pour embrasser l'ensemble des conditions de vie de la population. L'extension démesurée des centres urbains — conséquence de la concentration du capital — exige des temps de transport de plus en plus longs (1) et entraîne un rythme de vie frénétique et saccadé. L'entassement dans les cités-dortoirs, la rupture de tout contact avec la nature, l'envahissement automobile, poussent à l'isolement et à la sédentarité (2).

L'urbanisation est également une source de pollution, notamment de l'air, avec des conséquences certaines — quoique difficilement mesurables — sur l'état sanitaire. Les poussières et les gaz toxiques qui arrivent à se dissiper tant bien que mal en temps ordinaire, deviennent extrêmement dangereux lorsqu'une chape de brouillard bouche leur évacuation et augmente la concentration d'anhydride sulfureux. Les intoxications sont alors nombreuses. En 1952 à Londres, on a dénombré 4 000 morts en plus par rapport à la moyenne du mois de décembre. D'autres accroissements de la mortalité en hiver ont été observés à New York en novembre 1953, décembre 1962, janvier 1963, novembre 1966. Bien que cette pollution agisse de façon insidieuse, des observations faites à Londres et en Pennsylvanie dans les conditions habituelles, montrent qu'elle est responsable d'accidents de l'appareil respiratoire, de cancers pulmonaires, et de nombreuses bronchites chroniques. D'autres études faites aux USA, en Angleterre et en

Irlande montrent qu'à âge égal et chez les fumeurs, la mortalité par cancer pulmonaire est deux fois plus importante chez les citadins que chez les ruraux. Chez les non-fumeurs, plus sains au départ, elle est multipliée par quatre, toujours pour les citadins par rapport aux ruraux.

L'urbanisation a d'autre part des conséquences importantes sur l'alimentation, en faisant dépendre la survie de la grande majorité de la population d'une production agricole de plus en plus fortement capitalisée et reposant donc forcément sur l'utilisation intensive de produits chimiques (engrais, fongicides, pesticides) ou de méthodes biologiques (injections d'hormones) destinés à augmenter les rendements.

Cette pollution des aliments à la production est complétée au stade de la transformation par l'addition d'ingrédients (colorants, conservateurs) et le recours à des traitements (injection d'eau, cuisson prolongée) destinés en grande partie à masquer la mauvaise qualité de la denrée de base, quitte à provoquer chez l'utilisateur des troubles digestifs ou autres.

Certes, en contre-point on voit fleurir la publicité vantant des aliments "sains et naturels", à l'adresse du nombre croissant des consommateurs qui cherchent à échapper à la pollution alimentaire. Mais même en dehors des cas — vraisemblablement les plus nombreux — où cette publicité ne recouvre qu'une vulgaire escroquerie, il faut constater que tous les soins apportés aux cultures "biologiques" sont impuissants à les soustraire totalement aux nuisances de leur environnement.

De plus, il est clair qu'en tout état de cause seule une infime minorité pourrait trouver le salut dans cette voie, car le prix de revient d'une alimentation saine étant inévitablement plus élevé, elle ne pourrait devenir accessible au plus grand nombre que moyennant une forte élévation de la valeur de la force de travail.

Ce n'est évidemment pas en pleine crise de son système de production que le capital pourrait se permettre un tel luxe. Bien au contraire, un mode de production qui multiplie les "besoins" artificiels tout en dispensant au compte-gouttes les moyens de les satisfaire implique par lui-même que la consommation ne s'oriente pas vers les produits les plus aptes à maintenir la population en bonne santé. Pour entretenir l'indispensable automobile et se doter de divers gadgets électroménagers, la majorité est contrainte d'accepter un régime alimentaire profondément déséquilibré, surchargé de glucides et de lipides (aliments relativement bon marché) au détriment des protides et des aliments riches en vitamines.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la maladie du capital qui ne finisse par contaminer ceux qu'il domine. La crise du système de production se traduit au niveau des superstructures par la mise en question des institutions (famille, église, école, armée) et des valeurs traditionnelles (argent, hiérarchie). En l'absence de perspectives immédiates d'instauration d'un nouvel ordre social, le résultat ne peut être que le développement de l'anxiété, source de troubles nerveux et caractériels.

C'est à l'ensemble de ces conditions que correspond la multiplication des troubles psychosomatiques (1) ainsi que le développement des maladies digestives, cardiovasculaires et cancéreuses, et celui des troubles mentaux. On peut également rattacher la majeure partie des accidents de la circulation, non seulement à la fatigue et à la nervosité des conducteurs, mais à l'organisation capitaliste qui, en séparant arbitrairement temps de travail et temps de loisir, jette périodiquement sur les routes des masses humaines qu'aucun réseau de transport ne pourrait écouler sans risques.

En cherchant à échapper aux conséquences inéluctables d'une telle situation par un traitement limité aux symptômes, les mala-

des ne parviennent bien souvent qu'à aggraver leur état : la recherche frénétique de remèdes à des troubles dépourvus de base organique précise conduit tout droit à l'abus de substances qui intoxiquent l'organisme (2). Ni les mises en garde des plus hautes sommités, ni les accidents spectaculaires provoqués par des produits insuffisamment testés (comme le stalinon et la thalidomide dans les années 1950) ne peuvent enrayer cette surconsommation médicale : la dépense consacrée aux produits pharmaceutiques est l'un des postes les plus dynamiques du budget des consommateurs (3).

On peut du reste considérer comme une variante — ou un cas extrême — du même phénomène le recours à des drogues (tabac, alcool, stupéfiants) dont la fonction spécifique est de permettre à leur utilisateur d'éprouver un bien-être fallacieux et d'oublier temporairement la misérable condition qui est la sienne.

## 2.- Action spécifique sur le prolétariat

Ces divers aspects de la société capitaliste n'agissent pas uniformément sur l'ensemble de la population, mais affectent avec une violence particulière ses couches les plus productives.

Le prolétariat est évidemment, de toutes les catégories sociales, celle qui subit de plein fouet la crise du système de production. Pour les ouvriers, cette crise se traduit concrètement par des cadences de travail poussées à la limite des possibilités physiologiques, par l'extension du travail posté (2 x 8, 3 x 8, etc.), par la difficulté d'obtenir l'amélioration des conditions de sécurité ou l'élimination des nuisances telles que le bruit, les températures extrêmes, ou les fumées. Les accidents du travail, fruit de cette situation générale, frappent par priorité les ouvriers, notamment ceux du bâtiment et des transports, ou d'industries dangereuses comme la métallurgie.

(1) Plusieurs heures par jour pour une bonne partie des habitants de la banlieue de Paris.

(2) Une enquête effectuée dans plusieurs écoles de la région parisienne, révèle que 35 o/o des enfants entre 2 et 5 ans se lèvent entre 6 h. 30 et 7 h. 30, 35 o/o n'ont que 9 à 10 heures de sommeil; 63 o/o ne sortent pas de la ville le dimanche. Parmi les lycéens parisiens 50 o/o dorment moins de 8 h. 1/2, 25 o/o ont plus d'une heure de transport par jour, près de la moitié ne consacrent pas une heure par semaine au sport. Quant aux adultes, 71 o/o n'ont aucune activité sportive.

**la santé  
malade du  
capitalisme**

(1) En France, plus d'un tiers des consultations ou des visites médicales seraient motivées par des troubles à l'origine desquels ne peut être mise en évidence aucune lésion organique (Le Monde du 28 octobre 1975).

(2) On estime qu'en France le tiers des hémorragies digestives seraient provoquées par l'abus d'aspirine. Au total, l'abus de médicaments serait responsable de 15 o/o des maladies, entraînant quelque 100 000 hospitalisations par an.

(3) En France ce poste passe de 2,3 à 2,8 o/o de la dépense totale des consommateurs entre 1965 et 1973.

**la santé  
malade du  
capitalisme**

## la santé malade du capitalisme

26

Comme l'écrit D. Ben Saïd ("La révolution et le pouvoir", p. 247) :

*"La durée effective du travail dans une vie d'ouvrier n'a pratiquement pas diminué en un siècle. La durée du travail était de 12 heures par jour environ, mais du fait de la proximité du lieu de travail et de l'habitat, elle coïncidait avec la durée d'absence du domicile. Aujourd'hui, dans la région parisienne, 40 o/o des hommes consacrent plus d'une heure par jour au transport, souvent deux, parfois trois et plus. Les travailleurs parisiens sont absents 12 heures par jour de leur domicile, et 35 o/o, plus de 12 heures. De plus, si l'âge d'entrée au travail a reculé de six à huit ans environ en un siècle, la durée de la vie active a été prolongée de près de trente ans. Un ouvrier qui travaille 46 heures par semaine, soit 2 200 heures par an, travaille 120 000 heures dans sa vie, soit 10 o/o de plus qu'il y a un siècle; et alors que la journée de travail est souvent plus pénible que jadis du fait de l'accélération des cadences et de l'organisation dite "scientifique" du travail".*

### a) La fatigue industrielle

La maladie la plus répandue peut-être chez les ouvriers, c'est la fatigue nerveuse. Autrefois niée, elle est aujourd'hui reconnue par les médecins : "La fatigue, écrit le professeur Monod dans l'"Encyclopaedia Universalis", se manifeste par l'impossibilité de suivre le régime initial, l'augmentation des erreurs ou des omissions. Elle correspond soit à une baisse de la vigilance lorsqu'une attention trop soutenue est demandée, soit à une élévation du seuil de sensibilité des organes sensoriels". Comment ne pas y voir la réalité de l'usine ? Le rythme imposé des cadences, l'ouvrier qui prend du retard, l'accident qui survient au moment d'inattention...

"Je suis assise devant la chaîne, presque collée à elle, nous a raconté Ghislaine, une

des 1 600 ouvrières que nous avons pu rencontrer à l'usine Thomson à Angers, une platine de télé passe toutes les minutes devant moi. Je prends des éléments dans la goulotte en face de moi, sans regarder. Avec ces éléments, je bouche des trous sur la platine. J'en pose treize par platine. En tout, je vois passer 472 platines en huit heures, ça me fait 6 136 éléments à poser par jour.

*Les doigts sont toujours en mouvement; les bras tendus, pour joindre la goulotte; les pinces à attraper; le buste toujours tourné pour suivre la chaîne. S'il me manque des pièces, je crie : "je panne !". On souhaite "panner", pour arrêter la chaîne, juste un peu, le temps de souffler, mais il y a sans arrêt un imbécile qui court pour approvisionner la goulotte. D'ailleurs on est tellement conditionné que même si on "panne", on fouille dans la goulotte à la recherche d'éléments. Si je me rends compte que j'ai oublié de poser un élément sur une platine, je préfère la laisser passer; sinon il faut courir derrière la chaîne, et on devient fou comme Charlot dans "Les temps modernes" !"*

(Politique Aujourd'hui  
mai-juin 76, pages 30-31)

La fatigue, aussi bien la fatigue industrielle que la fatigue provoquée par les conditions de vie (transport, logement), constitue actuellement un fait social.

Par l'Organisation Scientifique du Travail, les patrons s'efforcent certes de réduire la fatigue industrielle, mais ils visent surtout à diminuer cette fatigue **non en fonction de l'organisme humain** d'abord, mais **en fonction du rendement**. C'est pourquoi ils laissent planer la confusion entre les nécessités techniques et les nécessités économiques alors qu'en définitive les machines sont toujours choisies par eux d'abord pour assurer une meilleure rentabilité du capital, donc par nécessité économique.

Au début de l'ère industrielle, la fatigue était linéaire, essentiellement physique, liée

au salaire et provoquait la revendication de la réduction de la durée du travail. La journée de travail mesurait en effet la fatigue et la lutte pour les 3 fois 8 était une lutte pour la récupération totale ou presque de la force de travail.

Seulement, à long terme, la force de travail ne se reproduit plus intégralement. Il y a ce qu'on appelle une **fatigue résiduelle** qui provoque une usure et un vieillissement précocité. A l'époque où le travail était surtout musculaire, cette usure accélérée était peu visible, pouvait se confondre avec le vieillissement naturel. Mais, peu à peu le patronat a réagi contre la baisse de la durée du travail par **l'intensification du travail**. Le facteur **rythme** apparaît qui rend la fatigue plus complexe : apparition de la fatigue nerveuse qui accélère l'usure précitée.

Or, actuellement, dans le cadre de la 3ème révolution industrielle, avec l'extension de l'automatisation, il y a de plus en plus dissociation entre les rythmes humains naturels et les rythmes des machines, entre temps humain et temps machine (ordinateurs employés dans les bureaux, les fonderies, les laminoirs). L'angoisse du temps alloué caractéristique du travail à la pièce prend des formes différentes plus subtiles. Le contrôle de la part des ouvriers du processus devient d'ailleurs plus difficile. Le caractère automatisé du processus de production rend en effet difficile le jugement sur la **productivité** de l'entreprise et l'union de l'ensemble des ouvriers, techniciens et employés pour effectuer ce contrôle est une nécessité.

D'autre part les salaires aux pièces, à la prime individuelle ou collective influent sur le rythme du travail, donc sur la fatigue nerveuse. Dans ce sens, il faut dénoncer les tentatives patronales d'organiser l'"ambiance de travail" (couleurs, musique) car ceci masque le fond du problème : volonté d'accélérer le rythme ou de le maintenir.

Il ressort de tout cela que la fatigue nerveuse est une fatigue résiduelle **irréversible**, aggravée par les conditions générales de vie. D'où l'importance des revendications sur la réduction des temps de travail annuel (vacances) ou hebdomadaires, qui permettent une certaine récupération. Mais c'est bien sûr insuffisant.

Car la fatigue nerveuse tend à être véritablement **épidémique** dans la mesure où le système de consommation mis en place par les grands trusts aggrave cette fatigue et la généralise : rythmes plus poussés, heures supplémentaires pour permettre l'achat de tout ce qui correspond à la "norme de consommation" imposée par la publicité. Le problème de la fatigue industrielle n'est donc pas seulement un problème médical mais avant tout un **problème lié au salaire, un problème politique**, celui du mode de production, et des rapports de forces entre ouvriers et patrons à un moment donné.

En effet le problème n'est pas tant celui d'un équilibre **normal**, résultant d'une appréciation raisonnable des limites de l'effort humain, équilibre accepté par le patron et les ouvriers, mais bien celui de l'opposition irréductible entre deux types d'intérêts divergents : l'intérêt du profit et l'intérêt du travailleur, la volonté de préserver l'intégrité physique et psychique de l'individu.

La lutte contre la nocivité du travail est donc indétachable de la lutte pour le renversement du mode de production et pour la popularisation d'un modèle de production socialiste. Elle est donc étroitement liée à une lutte **politique**: l'assurance-maladie américaine neuro-psychiatrique qui est devenue obligatoire, c'est un acquis pour les travailleurs, mais c'est aussi l'inscription, dans la légalité, d'un type de rapports de production qui entraîne une détérioration psychique du travailleur. L'obtention de cette assurance-maladie n'est donc pas une véritable "victoire" des travailleurs, elle n'est qu'un pre-

27

## la santé malade du capitalisme

mier moyen de se préserver d'une situation dangereuse. Si l'on ne va pas plus loin, elle entérine simplement une forme extrême d'exploitation de la force travail. Mais si l'on passe sur le plan politique, on peut alors mettre en cause le système même qui nécessite une telle assurance-maladie.

La lutte doit donc intégrer la revendication pour la réduction de la **durée** et de l'**intensité** du travail à la lutte politique globale. Il faut répondre au paradoxe apparent qui fait que **les travailleurs sont contraints de prolonger la durée du travail, donc d'accroître leur degré de fatigue nerveuse, en espérant par là avoir les ressources qui rendront la vie plus facile et permettront une récupération plus entière, un temps de loisir plus complet.** Ainsi donc le salarié, victime à la fois de sa réalité de producteur et de consommateur, se voit entièrement aliéné par le système capitaliste, et la fatigue devient un instrument puissant de cette aliénation dans la mesure où elle crée le terrain favorable à l'action de la publicité, des mass-média qui sont chargés de lui imposer des normes de consommation. Actuellement, l'organisation des loisirs par les capitalistes permet d'orienter le travailleur fatigué vers des activités de détente et de repos de faible valeur culturelle qui éloignent de la notion de solidarité, de collectivité.

#### b) L'organisation capitaliste du travail dans la 3ème révolution industrielle

La 2ème révolution industrielle, à la fin du XIXème siècle, avec l'apparition à l'échelle industrielle de l'électricité, du pétrole et de la chimie appliquée avait provoqué de profonds changements dans le processus de production. Le développement des grandes entreprises utilisant des centaines, voire des milliers d'ouvriers avait fait naître un **nouveau type de travail** que l'on pourrait qualifier de **travail éclaté** ou **parcellaire**: à la fabrication de l'objet entier par l'artisan, à

ce travail "complet" que connaît encore l'industrie du XIXème siècle, la 2ème révolution industrielle substitue la **fonction spécialisée accomplie par un seul ouvrier dans une chaîne de production.** C'est donc un travail "décomposé", dans lequel le producteur ne peut voir naître l'objet dans son entier, qui s'impose alors et que Taylor poussera à l'extrême dans l'Organisation Scientifique du Travail (OST), qui décompose chaque geste, chaque opération, en minute le déroulement et impose au travailleur une façon précise d'accomplir une opération donnée et unique à intervalles réguliers.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, nous sommes entrés dans la 3ème révolution industrielle, l'ère de l'**automatisation du travail** productif, dont on dit souvent qu'elle permet la "recomposition" du travail humain, c'est-à-dire qu'elle permettrait à l'homme de dominer à nouveau l'**ensemble** du processus de production, de quitter la spécialisation abrutissante qu'il connaît dans le travail à la chaîne, jugement optimiste démenti par les faits.

Mais, qu'est-ce en fait que l'automatisation? L'automatisation est le 3ème stade d'un développement technique qui a commencé par la **mécanisation**, puis s'est poursuivi par l'**automatisation** (permettre à chaque machine de tourner sans intervention continue de l'homme grâce à un système électrique de contrôle) et qui culmine actuellement dans l'**automatisation**, c'est-à-dire dans l'apparition d'un **système entièrement automatisé de production**, de la matière brute au produit fini, où l'intervention humaine entre deux opérations automatisées n'est même plus nécessaire. Par exemple: l'installation de deux machines-outils à programme relève de l'automatisation, mais l'insertion de ces deux machines dans une chaîne entièrement automatique, dirigée centralement, comme les machines-transfert de Renault, relève de l'automatisation. Le travailleur n'y est plus le responsable d'une machine spécifi-

que, mais le surveillant d'un ensemble d'opérations de production au cours desquelles il n'a généralement pas l'occasion de voir ni la matière brute, ni le produit en cours d'usinage. Voir à ce propos l'exemple d'une raffinerie de pétrole.

L'automatisation porte, grosso-modo, sur trois aspects: l'automatisation des **processus mécaniques** (cybernétisation, exemple du tri postal), le remplacement d'opération mécaniques par des **opérations chimiques** et l'**automatisation des décisions**, des commandes centrales par introduction de cerveaux électroniques qui surveillent, choisissent et rectifient les opérations de toute une usine.

Ce dernier stade est encore rare (voir dans l'industrie du pétrole, de la chimie, des métaux); tout particulièrement en Suisse où la spécialisation de certaines branches de l'industrie ne permet pas le passage aisé à une production en série. En effet l'industrie des machines en particulier, est spécialisée dans l'usinage de machines compliquées et coûteuses, produites en petit nombre d'exemplaires seulement. C'est ainsi que la production de quelques dizaines de moteurs pour les "Mirages", chez Sulzer, a nécessité quelque 22'000 pièces de 4'000 modèles différents, ajustés parfois au 5 millième de mm.

Il semble donc que c'est plutôt d'**automatisation** qu'il faut parler ici, donc du stade intermédiaire.

Quels sont les **buts** poursuivis par les industriels dans l'application de ces progrès techniques?

Il s'agit essentiellement de faire face à la concurrence internationale, de produire davantage, plus vite et à meilleur compte. Ce sont uniquement des **impératifs économiques** qui guident les industriels. Preuve en soit le fait que, tant que la concurrence internationale n'était pas trop menaçante, les grandes industries ont freiné l'application des nouvelles techniques, en rachetant par exemple des brevets qu'elles enfouissaient dans des tiroirs et en recourant de préférence aux

travailleurs étrangers, ce qui nécessitait de moindres investissements.

On peut affirmer qu'aujourd'hui existent les potentialités, les connaissances scientifiques qui permettraient de réduire les frais d'industrialisation des pays sous-développés mais que des impératifs économiques guidés par la préservation à tout prix du **profit** freinent la mise en oeuvre de ces connaissances. On en a un tragique exemple dans la fausse théorie du **surpeuplement** de notre planète, alors qu'il s'agit en réalité d'une utilisation aberrante et d'une sous-utilisation absolue des possibilités existantes de culture et de nutrition.

On voit donc que le prodigieux potentiel créé par la 3ème révolution industrielle pour libérer l'homme des peines du travail mécanique est utilisé parcimonieusement, égoïstement, en vertu d'intérêts particuliers. Aussi, le progrès technique et l'utilisation qui en est faite actuellement posent dans toute son ampleur la question du **but du système économique** qui nous régit. Un expert américain reconnaissait d'ailleurs dernièrement que "l'automatisation menace des structures sociales actuelles". D'où l'erreur de ceux qui considèrent que l'automatisation n'est qu'un prolongement des techniques actuelles: en réalité il s'agit d'un bouleversement profond qui modifie la conception même du travail.

Mais il importe maintenant de voir quelles sont les **conséquences sociales** de l'application des progrès techniques de cette 3ème révolution industrielle qu'un sociologue tchèque qualifiait récemment de "révolution culturelle"....

La première constatation qui s'impose, c'est que l'automatisation tend à séparer la fonction des hommes de celle des machines. Les travailleurs ne sont plus en effet au centre du processus de production, mais à **côté**, dans les tâches préparatoires ou dans les secteurs d'expédition. On remarque que ce sont les secteurs situés en amont et en aval de la production à proprement parler qui gagnent en

la santé  
malade du  
capitalisme

la santé  
malade du  
capitalisme

personnel.

Ce qui pose bien sûr le problème des nouvelles qualifications requises.

Dans la production même, le travailleur n'a plus qu'une fonction de **surveillant**. C'est Karl Marx qui écrivait avec clairvoyance: *"ce qui caractérise la division du travail dans l'atelier automatique, c'est que le travail y a perdu tout caractère de spécialiste."*

On peut donc dire que l'automatisation ne "recompose" pas le travail productif mais en éloigne l'homme.

**Et ceci provoque une mutation profonde des systèmes traditionnels du travail:**

En effet le travail de surveillance est un travail **sans indépendance**, lié étroitement au rythme de la machinerie, qui fait disparaître la part d'autonomie — d'ailleurs bien relative — qu'a le travailleur face à une machine traditionnelle qu'il commande.

D'autre part, l'existence d'une production entièrement automatisée aboutit à la naissance d'un **réseau très intégré** de surveillants, mais c'est la mort de l'équipe de travail traditionnelle: chaque surveillant, bien à sa place, est **isolé** de ses collègues, séparé parfois par plusieurs centaines de mètres et il ne communique avec eux que par interphone. Le seul lien, qui va croissant d'ailleurs, c'est l'**administration**, les fiches de production qu'il faut remplir et faire suivre et qui fait en plus de l'ouvrier un employé administratif.

Enfin cette séparation d'avec la production même, ce caractère abstrait du travail fait disparaître le dynamisme, ce que certains sociologues appellent la "curiosité au travail" et il est prouvé que l'automatisation entraîne souvent une **monotonie** qui enlève toute **satisfaction** au travail.

En bref, on peut dire que l'automatisation aboutit à un travestissement toujours plus profond du sens du travail qui revient de plus en plus à "faire des heures" et non plus à créer un produit.

Nous devons en tirer maintenant quelques conclusions quant à la **fatigue industrielle, aux horaires, aux qualifications et au salaire.**

Certes l'automatisation accroît la sécurité du travail et diminue les risques d'accident. Cependant les tâches de surveillance qui entraînent une attention constante et soutenue aggravent de façon inconnue jusqu'alors la **fatigue nerveuse**. (voir par. a).

En ce qui concerne l'automatisation — qui s'introduit actuellement dans les bureaux et dans la métallurgie et le textile —, on a certes un allègement physique du travail, mais par contre, le **rythme** augmente.

Ce que les industriels justifient en invoquant la nécessité d'**amortir** rapidement des machines coûteuses que le progrès technique démode rapidement. Parfois cet accroissement du rythme se traduit très concrètement par la diminution des temps de pause. Un ouvrier d'un laminoir alsacien faisait la remarque suivante, significative: *"A la cadence à laquelle on tourne, on a tendance à faire des gaffes. On a mal à la tête"*. C'est un fait que la modernisation des machines, l'augmentation des rythmes du travail et l'augmentation de la consommation d'analgésiques — souvent distribués gratuitement aux ouvriers — vont de pair.

C'est ainsi que se constitue peu à peu cette **fatigue dite résiduelle**, que l'on ne récupère plus et qui use peu à peu l'organisme (voir par. a).

Ceci dit, quelles sont les conséquences du progrès technique sur les **horaires** ?

On a constaté que la modernisation de l'appareil de production entraîne généralement le **travail en continu** qu'on justifie soit par des nécessités techniques (travail à chaud pour un laminoir, difficulté d'arrêter souvent un ordinateur, pour donner deux exemples), soit par des nécessités économiques (rentabilité, amortissement des installations). C'est essentiellement cette dernière raison qui prime et des enquêtes récentes ont montré que la justification technique

n'est pas fatale et que l'automatisation n'entraîne pas nécessairement le travail continu. Or cette constatation est importante, car le travail par équipe exigé par la production en continu (2 x 8, 3 x 8, 4 x 6) comporte de gros désavantages: il brise la vie de famille normale, va à l'encontre de l'équilibre physiologique de l'individu (travail de nuit) et ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les industriels offrent pour ce genre de travail des primes souvent importantes. Il serait donc possible de lutter contre le travail par équipe en dénonçant les pseudo-justifications techniques données par les patrons. Quant aux justifications économiques, il est évident qu'elles ne tiennent aucun compte de la santé des individus et elles doivent être récusées de ce fait.

Il faut ajouter que l'extension du travail en continu a des répercussions très larges, dans toutes les couches de la population. C'est ainsi que dans la région parisienne, l'ouverture des magasins le soir jusqu'à 22 h. est directement conditionnée par le rythme des 3 x 8 h.

Enfin, une conclusion que l'on peut tirer de cette volonté du patronat de faire rendre au maximum et au plus vite ses installations en les maintenant en marche continue, c'est que la **grève** serait pour lui **catastrophique**. Il a donc tout intérêt à **planifier** à long terme les coûts en salaires par des Conventions collectives au terme desquelles les syndicats s'interdisent l'utilisation de la grève. Dans ce sens, la paix du travail est un atout majeur pour l'intérêt patronal. Mais on voit que la grève, de ce fait, reste un moyen de pression essentiel que la classe ouvrière ne peut pas négliger.

Une autre conséquence importante du progrès technique se marque dans la question des **qualifications**:

On assiste à une élimination du travail peu qualifié; les personnes touchées doivent passer à d'autres secteurs de la production ou se recycler. Dans l'immédiat le résultat

est que les travailleurs les plus âgés, les femmes aussi, sont préterités: la promotion par âge est supplantée par l'embauche de travailleurs plus jeunes donc plus facilement adaptables ou plus qualifiés. C'est donc la **sécurité de l'emploi, de son niveau, des chances de promotion** qui est menacée. Le travailleur n'est plus sûr de retrouver un travail de même responsabilité et au même salaire.

C'est un aspect du problème. Mais ces changements de qualification (plus de vigilance, de mobilité) posent également le problème d'une **formation permanente** dont les frais ne seraient pas supportés par les travailleurs eux-mêmes mais par le patronat et, plus largement, le problème de **l'école et du prolongement de la période de scolarité**.

Il est évident que si la 2ème révolution industrielle a imposé — au travers d'ailleurs des luttes de la classe ouvrière — l'école primaire obligatoire, la 3ème révolution industrielle tend à condamner le caractère élitaire de l'école secondaire. Mais le capitalisme se refuse encore à incorporer l'éducation permanente au travail humain et seule une **lutte résolue des salariés** fera que les frais et les temps de recyclage et de prolongation de la scolarité seront assumés par le patronat et non par les travailleurs, sur leurs salaires et leur temps libre **actuel**. On voit ici l'importance des revendications pour non seulement le **congé culturel**, mais aussi pour une **diminution radicale des heures de travail**. Soulignons d'ailleurs que c'est là une condition essentielle pour que les travailleurs puissent dominer et non subir le progrès technique.

Nous en venons maintenant à la question centrale des **salaires**:

Le système traditionnel des salaires est rendu impossible par le fait qu'il n'y a plus de relation directe entre le travail fourni et les objets produits. Aussi les salaires à la tâche, au rendement sont remplacés par des salaires mensuels et un système de primes

fondées sur l'observation des normes, le rendement collectif, les responsabilités individuelles très variables.

Certes le salaire mensuel apporte une plus grande sécurité, mais l'extension du système des primes — non contrôlées à l'heure actuelle par les conventions collectives et qui peuvent représenter jusqu'au 50 o/o du salaire de base — est très dangereuse. En effet le système du "job evaluation" qui classe les postes de travail et les attitudes au travail est éminemment subjectif, donc incontrôlable par les travailleurs. Il permet d'individualiser les salaires et favoriser par là la division.

Enfin, comment contrôler la validité d'un salaire qui n'est plus lié à une production donnée et tangible, mais au rendement général de l'entreprise, subordonné aux capacités de la machine ?

Actuellement déjà, les représentants syndicaux se battent à armes inégales lorsqu'ils défendent les revendications de salaire des travailleurs; en effet ils ne peuvent que croire sur parole les arguments économiques des patrons qui refusent telle augmentation. Et comment pourrait-il en être autrement tant qu'ils n'ont aucun moyen de vérifier la validité des arguments patronaux ? A plus forte raison, avec le nouveau système des salaires lié à l'automation, dans lequel la notion très générale de rendement global prend le dessus sur le rendement individuel.

C'est donc au **secret commercial, au secret de livres de compte** qu'il faut s'attaquer. On voit ici pointer toute la question du **contrôle ouvrier sur la production**.

### c) Incidences sur le niveau de vie de la classe ouvrière.

En contre-partie de leur rôle crucial dans la production, les ouvriers jouissent de revenus qui situent la majorité d'entre eux tout au bas de l'échelle sociale, de sorte que leurs possibilités de consommation sont par-

ticulièrement limitées. A eux donc les logements les plus vétustes, les plus insalubres ou les plus mal situés, et aussi l'alimentation la plus malsaine et la plus déséquilibrée. Une étude effectuée en Grande-Bretagne (cf tableau 10) montre clairement la corrélation entre le niveau du revenu et la structure de la consommation alimentaire: les titulaires de revenus élevés consomment 14 o/o plus de lait et de poisson, 25 o/o plus d'oeufs, 44 o/o plus de viande, 54 o/o plus de fromage et plus de deux fois plus de fruits que ceux des revenus les plus bas, alors que leur consommation de pain et de pommes de terre est inférieure, respectivement, de 36 et de 44 o/o. Or si à la date de l'étude (1973) la limite entre "pauvres" et "riches" semble se situer aux environs de 35 livres sterling par semaine, on constate qu'à l'époque 43 o/o des ouvriers britanniques avaient un salaire inférieur à ce niveau.

Encore s'agissait-il uniquement des ouvriers employés à plein-temps, que dire alors de la situation de ceux que l'insuffisance de l'accumulation réduit au chômage total ou partiel ? Des données fragmentaires permettent de se faire une idée des incidences de la dernière récession sur le niveau de vie des couches les plus défavorisées de la population des principaux pays capitalistes. Dans la province de Turin, au cours des dix premiers mois de 1974, la consommation avait diminué de 46 o/o pour le jambon cru, de 32 o/o pour la viande de boeuf, de 26 o/o pour les fruits et légumes, même le sucre (8 o/o), le lait (2 o/o), le pain (5 o/o) n'avaient pas échappé à cette compression (1).

Aux Etats-Unis, on constatait vers la même époque que les "pauvres" (qui consacrent 60 o/o de leur revenu à l'alimentation) avaient été particulièrement frappés par la hausse vertigineuse du prix des céréales et des haricots secs qui constituent la base de leur nourriture, à telle enseigne qu'ils étaient sans aucun doute plus mal nourris qu'en 1970, en dépit de tous les program-

mes fédéraux d'aide alimentaire (1).

(1) Rapport du Sénat sur l'insuffisance alimentaire, cité dans Time, repris par Le Monde du 7 juillet 1974.

(2) On notera que le fait de vivre à la campagne ne soustrait pas les producteurs à l'action débilante du capital. C'est ainsi qu'une enquête effectuée il y a quelques années par le CNRS dans un village breton de 1 200 habitants montre qu'à âge égal, l'état de santé de ces habitants est moins satisfaisant que pour les Parisiens de niveau socio-économique comparable. On constatait des anomalies organiques trois fois plus nombreuses : de l'hypertension, des rhumatismes, des affections cardiovasculaires, digestives, des troubles rénaux plus fréquents; une courbe de vieillissement du Parisien meilleure que celle du marin ou du paysan breton; une efficacité intellectuelle, des tests biologiques (cholestérol), des performances physiques après cinquante ans meilleurs pour le Parisien. (Le Monde du 26 juin 1974).

### III.- ANNEXE : ENSEIGNEMENT DE LA STATISTIQUE DES ACCIDENTS ET MALADIES PROFES- SIONNELS EN SUISSE

**la santé  
malade du  
capitalisme**

On ne saurait donc s'étonner que l'état de santé des ouvriers soit moins bon que celui de la moyenne de la population. Les statistiques disponibles à ce sujet sont évidemment rares, mais concordantes. Ainsi, il ressort d'une enquête effectuée en Grande-Bretagne en 1972 que l'incidence des maladies de longue durée augmente à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale, et ceci quel que soit l'âge ou le sexe des intéressés (cf. tableau 11). Les ouvriers non qualifiés y sont trois fois plus sujets que les membres des professions libérales, les ouvrières non qualifiées deux fois plus. La même conclusion se dégage d'une analyse comparative des taux de mortalité (cf. tableau 12).

Pour la population masculine anglaise d'âge actif, la mortalité (corrigée pour tenir compte de la structure par âge) frappe systématiquement plus fort les catégories sociales les plus basses. Qui plus est, la disparité s'accroît avec le temps, en dépit de l'Etat — providence et des progrès du "socialisme" travailliste: au début des années 1920, la mortalité des ouvriers non qualifiés dépassait de 52 o/o celle des membres des profes-

Quelques chiffres donneront une idée de l'ampleur du problème : la CNA (Caisse nationale d'assurances) contrôle 79 108 entreprises (fin 1975). Pour la période 1968-72, on compte 1 756 615 assurés, totalisant 19 013 360 heures de travail et 1 346 574 accidents (bagatelles et ordinaires). Sur ce total, l'industrie des machines et de l'horlogerie représente une part essentielle : 4 831 011 heures de travail, 454 295 assurés et 380 911 accidents. Les diverses branches de la métallurgie sont réparties en 7 catégories de risque, no 9 à 16 (sur 61 classes, la classe 1 représentant le maximum de risques) Chaque année, on dénombre plus de 450 morts et plus de 3 800 cas d'invalidité dans

sions libérales; au début des années 1970 l'excès était de 78 o/o (2).

Cette surmortalité ouvrière ne reflète pas seulement une morbidité plus accusée, mais de moindres possibilités de faire appel aux services de santé pour en limiter les dégâts. D'une étude effectuée en France, il ressort en effet que si, dans l'ensemble, le montant des prestations d'assurance-maladie ne varie guère selon le niveau de revenu, il en va différemment de la répartition de ces prestations. Alors que chez le salarié moyen (gagnant en 1970 de 9 à 18 000 fr. par an) les frais de médecin et de médicaments représentent 54 o/o du total, et les frais d'hospitalisation 29 o/o, chez les salariés du haut de l'échelle la proportion est de 86 o/o pour les soins ambulatoires, et de 11 o/o seulement pour l'hospitalisation (cf. tableau 13). En d'autres termes, alors que les milieux aisés n'hésitent pas à se faire soigner dès les premiers symptômes d'une maladie, les catégories défavorisées peuvent plus difficilement se le permettre, et finissent beaucoup plus souvent à l'hôpital, généralement trop tard pour être tirées d'affaire (mais, comme on le verra plus loin, non sans entraîner des dépenses importantes pour la sécurité sociale).

l'ensemble de l'industrie.

Certes le nombre des accidents ordinaires est en baisse (quoiqu'il marque une reprise depuis 1971), mais il faut remarquer que cette baisse est lente et que la mortalité par contre est grande, d'où on peut déduire que la gravité des accidents s'accroît.

Les secteurs les plus soumis aux risques d'accidents sont en ordre décroissant :

- 1.- travaux forestiers
- 2.- travaux publics
- 3.- industrie du bois
- 4.- pierres et terre
- 5.- métallurgie.

(1) Le Monde du 27 novembre 1974.

**la santé  
malade du  
capitalisme**

## la santé malade du capitalisme

Les accidents à la tête, et plus particulièrement aux yeux, sont les plus fréquents. Ainsi entre 1965 et 1967, on a compté 67 000 accidents aux yeux dont 9 000 graves, soit le 47 o/o de tous les accidents de cette période. C'est au soudage que les accidents des yeux sont les plus fréquents.

Quant aux **maladies professionnelles**, comprises dans la statistique générale donnée avant, on peut noter une lente baisse.

En 1972, 3 319 cas dont 74 d'invalidité et 99 morts. Pour 10 000 assurés, on compte en moyenne **18 à 20** cas de maladies professionnelles. Les maladies les plus fréquentes sont des maladies de la peau (42,9 o/o); ensuite viennent les pneumoconioses (9 o/o), c'est-à-dire l'absorption de poussières tels que quartz, amiante, silicates, métaux durs, coton, farine. Les cas les plus fréquents sont les cas de silicose (quartz) dans les cimenteries et les fonderies (décapage au jet), maladie incurable qui provoque encore, dans le 30 o/o des cas, la mort et dans 62 o/o des cas l'invalidité. Ensuite viennent les intoxications chroniques (7,1 o/o) par inhalation de gaz (plomb, antimoine, cobalt, carbure de tungstène, mercure, benzol, hydrocarbures chlorés -- ces 2 derniers surtout dans l'horlogerie et l'héliogravure --). Le 4,1 o/o restant

couvre, selon la statistique, "d'autres affections".

Dans un rapport de la VPOD, des experts médecins affirmaient que la "*connaissance des causes et des circonstances des intoxications professionnelles chroniques sont connues si bien qu'on peut actuellement les faire totalement disparaître*". Si donc elle survient encore, cela vient essentiellement du mauvais fonctionnement de la prévention et de l'attitude patronale. D'où l'importance de lutter autour de ces problèmes.

Mais ces statistiques de maladies professionnelles sont trompeuses car elles ne tiennent aucun compte d'un facteur qui prend de plus en plus d'importance : le facteur **fatigue**. La statistique ne compte que pour mémoire 974 cas de surmenage dont un a entraîné l'invalidité. Et encore assimile-t-on là les efforts physiques trop grands comme ceux qui provoquent des hernies... Or il est évident que la fatigue industrielle joue un rôle immense dans l'apparition de nombreuses maladies : ainsi certaines gripes, certains maux d'estomacs non acceptés par la CNA car considérés comme maladies "privées" sont le produit de la tension nerveuse et physique du travail quotidien.

TABLEAU no 1 - ESPERANCE DE VIE ET MORTALITE INFANTILE

	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pourcentage)		
	début des années 1950	fin des années 1960 ou début des années 1970	1950	1960	1973
Australie	67,1	68,2	—	2,02	1,67
Canada	66,3	70,8	4,13	2,73	1,65
Danemark	69,8	70,7	2,85	2,15	1,35
Etats-Unis	65,6	71,1	2,92	2,60	1,76
Finlande	63,4	65,9	—	2,10	1,01
France	65,0	68,5	5,20	2,74	1,29
Grande-Bretagne	66,2	68,7	3,14	2,25	1,74
Japon	59,6	70,5	6,01	3,07	1,17
Nouvelle-Zélande	68,3	72,4	—	2,26	1,62
Pays-Bas	70,9	71,2	2,52	1,79	1,16
Suisse	64,1	68,3	—	2,11	1,31

TABLEAU no 2 - ESPERANCE DE VIE A 30 ANS (a) (années)

	aux environs de			
	1910	1950	1960	1970
Allemagne	34,6	41,3	41,1	41,0
Danemark	36,8	43,7	43,3	43,2
Etats-Unis (b)	42,7	49,5	50,3	50,3
Finlande	32,5	38,0	38,5	38,5
Grande-Bretagne	34,5	40,6	41,1	41,5
Japon	34,3	38,1	40,1	41,4
Nouvelle-Zélande (c)	47,2	51,1	51,5	50,7
Pays-Bas (d)	—	34,8	34,3	33,8
Suisse	33,8	40,8	42,2	43,0

a) sexe masculin  
b) à 20 ans  
(population blanche)  
c) à 20 ans  
d) à 40 ans

**TABLEAU no 3 – MORTALITE PAR ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIERE EN 1972**

	Nombre de morts	taux pour 100 000 hab.	taux pour 10 000 véh.	Nbre de véhicules pour 100 hab.
Allemagne	18 811	31	10	31
Belgique	1 829	32	10	31
Canada	6 221	29	6	44
Danemark	1 116	22	7	33
France	16 545	35	8	42
Grande-Bretagne	7 746	14	5	30
Irlande	640	21	11	20
Italie	11 078	22	7	32
Pays-Bas	3 264	24	6	42
USA	56 300	26	5	53

Source : Road Accident Statistics (DOE)

**TABLEAU no 4 – ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX ETATS UNIS (nombre d'accidents avec incapacité de travail par million d'heures de travail dans l'industrie de transformation)**

1926	1939	1943	1946	1958	1960 (a)	1965	1970
24,2	14,9	20,0	19,9	10,9	12,0	12,8	15,2

a) à partir de 1960 nouvelle série (non entièrement comparable à la précédente)

**TABLEAU no 5 – ACCIDENTS DU TRAVAIL EN FRANCE (nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail, par million d'heures de travail)**

1952	1967	1969-72	1973
58	43	41	40

**TABLEAU no 6 – FREQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (nombre annuel d'accidents en pourcentage de l'effectif salarié)**

	années 1960 (a)	années 1970 (b)
Espagne	—	44,0 1972
France	1967 9,4	8,4 1973
Grande-Bretagne	1961 2,0	2,1 1970
Italie	1966 18,5	19,3 1970

(a) année de référence indiquée à gauche  
(b) année de référence indiquée à droite

**TABLEAU no 7 – INDICATEURS D'INVALIDITE (a)**

	Début des années	
	1960	1970
<b>Allemagne</b>		
Handicapés physiques et mentaux en o/o de la population	6,6	6,9
<b>Belgique</b>		
Salariés invalides déclarés en o/o du total des salariés	3,01	3,38
<b>Finlande</b>		
Enfants atteints de déficiences congénitales en o/o du total des naissances	1,65	1,90
<b>France</b>		
Longues maladies et invalidités déclarées en o/o de la population totale		
— cas déclarés	0,57	0,95
— bénéficiaires de l'assistance sociale au titre de la tuberculose, de l'invalidité, de la cécité et de la maladie mentale	0,85	0,84

(a) ces chiffres, établis selon des critères différents, ne sont pas comparables d'un pays à l'autre.

Tableau no 7, suite

<b>Pays-Bas</b>		
Conscrits réformés pour motifs médicaux en o/o du total examiné	22,6	28,0
<b>Grande-Bretagne</b>		
Handicapés déclarés en o/o de la population totale	0,48	1,17
<b>USA</b>		
Nombre de cas en o/o de la population totale		
– troubles infectieux et parasitaires	16,0	22,9
– troubles des voies respiratoires supérieures	40,1	64,9
– autres troubles respiratoires	25,8	56,0
– troubles du système digestif	7,0	11,2
– blessures	21,9	33,2
Personnes sujettes à une limitation d'activité pour troubles chroniques (affections cardiaques, arthritiques et rhumatismales, altération de la vue et troubles nerveux et mentaux) en o/o de la population totale.	11,0	12,7

TABLEAU no 8 – ADULTES ATTEINTS D'INCAPACITE DE TRAVAIL AUX ETATS UNIS (1966)

	TOTAL		
	en millions	en o/o de la population de 18 à 64 ans	faisant partie de la population active en millions
Incapables de travailler régulièrement	6,1	5,9	1,2
Incapables d'exercer leur profession précédente	5,1	4,9	3,2
Soumis à des restrictions d'activité	6,6	6,4	4,8
<b>Total</b>	<b>17,8</b>	<b>17,2</b>	<b>9,2</b>

TABLEAU no 9 – ETATS UNIS : INCIDENCE DU TABAGISME (1970)

	Ensemble des adultes (a)	Adultes n'ayant jamais fumé	ex-fumeurs	fumeurs
<b>Jours d'incapacité par personne</b>				
Hommes	15,2	12,4	17,8	15,6
Femmes	18,9	18,4	21,0	19,2
<b>Jours de travail perdus par personne</b>				
Hommes	5,0	3,7	5,1	5,8
Femmes	5,9	5,1	5,3	7,4

(a) Individus âgés de plus de 17 ans

TABLEAU no 10 – ALIMENTATION ET NIVEAU DE REVENU EN GRANDE BRETAGNE (1973)

(Indice, moyenne nationale = 100)

Revenu brut hebdomadaire du chef de famille	Niveau de consommation (Indice, moyenne nationale = 100)							
	Lait	Fromage	Oeufs	Viande	Poisson	Fruits	Pain	Pommes de terre
Moins de 19,5 livres	91	83	91	91	101	67	116	106
de 19,5 à 34 livres	96	95	98	91	94	85	110	116
34 60 "	100	97	98	100	95	99	98	98
60 85 "	103	112	99	101	106	128	82	79
plus de 85 livres	104	128	113	131	115	154	74	60

Source : Social Trends.

TABLEAU no 11 – MALADIES DE LONGUE DUREE EN ANGLETERRE (a) 1972  
(pour 1 000 membres de chaque groupe)

catégories socio-professionnelles	HOMMES		FEMMES	
	15 à 44 ans	45 à 65 ans	15 à 44 ans	45 à 65 ans
Professions libérales	43	104	36	124
Patrons et cadres supérieurs	64	118	59	118
Cadres moyens et employés	55	185	45	165
Ouvriers qualifiés et artisans	64	195	69	197
Ouvriers semi-qualifiés et personnel de service	70	252	65	258
Ouvriers non qualifiés	132	311	81	242
<b>Ensemble</b>	<b>66</b>	<b>193</b>	<b>59</b>	<b>191</b>

(a) y compris le Pays de Galles

TABLEAU no 12 – TAUX DE MORTALITE MASCULINE EN ANGLETERRE (a)

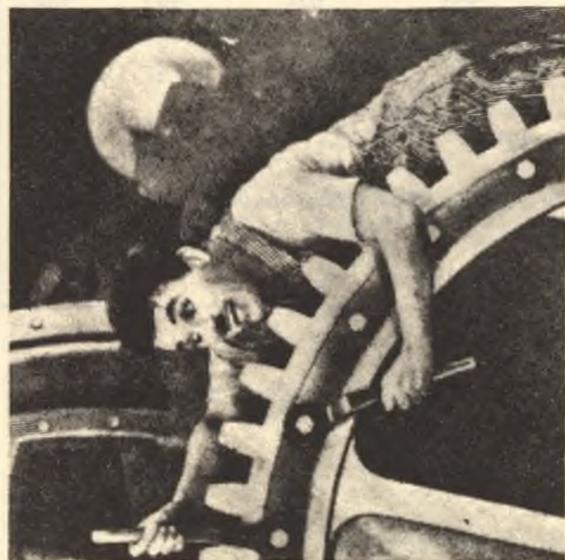
Catégories sociales	1921-23	1930-32	1949-53	1959-63	1970-72
	âge 20 - 64	âge 20 - 64	âge 20 - 64	âge 15 - 64	âge 15 - 64
Professions libérales et assimilées	82	90	86	76	77
Cadres moyens	94	94	92	81	81
Travailleurs qualifiés	95	97	101	100	104
Travailleurs semi-qualif.	101	102	104	103	113
Travailleurs non qualifiés	125	111	118	143	137

(a) y compris le Pays de Galles

TABLEAU no 13 – PRESTATIONS D'ASSURANCE - MALADIE  
SELON LE NIVEAU DE REVENU (a) – en francs

	SALARIES GAGNANT EN 1970				
	moins de 9 000 F	de 9 000 à 18 000 F	de 18 000 à 36 000 F	de 36 000 à 54 000 F	plus de 54 000 F
Dépenses d'honoraires	146	303	438	526	491
Pharmacie	83	190	245	283	345
Hospitalisation	175	262	252	188	104
Indemnités journalières	114	148	145	57	28
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>903</b>	<b>1 080</b>	<b>1 054</b>	<b>968</b>

(a) Enquête de l'Inspection des Affaires sociales sur les prestations d'assurance-maladie versées en 1970 dans les régions d'Orléans, Lille, Bordeaux et Toulouse.  
Source : "Le Monde", 7 novembre 1973



# LES 40 HEURES ET LE PROBLEME DES LOISIRS

Pour pouvoir appréhender le problème des loisirs en relation avec une campagne pour la diminution du temps de travail, il faut tout d'abord faire une remarque générale sur la répartition du temps et du travail en système capitaliste.

L'économie capitaliste, comme toute économie repose sur l'épargne du temps de travail. En économie capitaliste, toutefois, ce processus est contradictoire : d'une part le capitaliste a tout intérêt à réduire au maximum le temps de travail nécessaire à l'ouvrier pour produire la valeur des biens destinés à couvrir ses besoins quotidiens moyens. D'autre part, le capitaliste cherche à allonger au maximum le temps pendant lequel il réalise sa plus-value. C'est la valeur créée pendant ce temps de travail supplémentaire que le capitaliste s'approprie pour financer ses investissements et son standing de vie plus élevé.

Nous sommes dès lors placés devant une réalité paradoxale : le mode de production capitaliste est axé vers une épargne du temps de travail, mais ceci non pas dans le but d'augmenter la quantité de temps libre dont dispose le travailleur mais bien dans celui d'étendre le temps de travail non payé par le capitaliste.

La critique ne doit donc pas porter sur le fait que l'on travaille plus que ce qui est nécessaire pour produire les biens destinés à couvrir les besoins minimaux — c'est la condition du progrès possible — mais bien sur le fait que cette production a lieu sans être soumise à un plan d'ensemble, de manière anarchique, sous le pouvoir discrétionnaire du capitaliste individuel et que le producteur effectif de la richesse n'a que le choix de se vendre à l'un ou l'autre des capitalistes.

La lutte pour plus de liberté, pour "plus de temps libre" signifie alors en tout premier lieu lutte pour la diminution du temps durant lequel on est livré aux capitalistes, lutte pour la diminution du temps pendant lequel le salarié est soumis au pouvoir discrétionnaire du capital.

Bien entendu, le mode de production capitaliste ne se contente pas de marquer le comportement de l'homme dans le processus de production, il pénètre au contraire la totalité des relations et des rapports des hommes entre eux. Dès lors disposer de davantage de temps pour la reproduction de la force de travail signifie avant tout moins d'exploitation, moins d'oppression directe et crée les conditions pour pouvoir s'opposer consciemment à ce système.

## DIALECTIQUE "TEMPS DE TRAVAIL — TEMPS LIBRE"

De ce qui précède ressort clairement que la problématique des loisirs ne peut être traitée qu'en lien étroit avec la question du temps de travail. Il serait faux de faire une différence de principe entre temps de travail et loisirs, quand bien même elle s'impose à nous par le biais du vécu quotidien. Or c'est précisément si nous acceptons une telle séparation que nous renonçons à une transformation fondamentale dans le domaine du travail socialement nécessaire, que nous acceptons le principe d'une division du travail et entrons le développement de formes de contrôle social efficaces. Non pas que le socialisme abolira les tâches "ingrâtes", mais nous tenons néanmoins à ce qu'elles puissent être réduites au minimum (au moyen d'un développement ap-

## LES 40 HEURES ET LE PROBLEME DES LOISIRS

propriété des forces productives) et que nous puissions prendre consciemment et collectivement les décisions sur le travail nécessaire et le temps de travail.

Il est important de souligner cet aspect par rapport au modèle stalinien qui cultive une morale du travail tout à fait douteuse. Bien que le temps de travail hebdomadaire soit de 35 à 38 heures et que la retraite intervienne un peu plus tôt, il faut tenir compte que, dans ces pays, une proportion importante de la population active a un second travail rétribué, qui occupe une partie des loisirs. Une enquête hongroise sur les loisirs montre que, parmi les travailleurs industriels des villes, 18 o/o des ouvriers qualifiés et 26 o/o des cadres admettent avoir une occupation annexe permanente; les 2/3 des deux catégories admettent avoir une occupation annexe occasionnellement. De même il faut tenir compte de la manière dont est utilisé le temps libre. Une partie significative de ces ouvriers passe leurs vacances à travailler et beaucoup renoncent à tout ou partie de leurs vacances (1).

Il faut souligner que la division capitaliste entre travail et temps libre serait surmontable aujourd'hui, si l'on se place du seul point de vue technique. L'automatisation permettrait de supprimer de nombreuses tâches monotones et répétitives. Mais le problème, c'est que le capitalisme, s'il introduit ces méthodes, le fait avec le cortège des licenciements. Par ailleurs, il a souvent intérêt à renoncer à ces méthodes, particulièrement pendant la crise, dans la mesure où les travailleurs lui reviennent moins cher que de nouvelles machines.

### LES LOISIRS COMME PROBLEME DE CLASSE

C'est un lieu commun de dire que le capitalisme a pour principe de base de produire toujours plus à une échelle toujours plus grande. Cette nécessité de produire toujours plus trouve son origine dans la nature même du système, où la majeure partie du surproduit est perpétuellement reconsumée dans un but productif. Le but et la fonction de la production capitaliste ne résident pas dans la satisfaction de besoins, mais dans l'augmentation inexorable de la valeur.

Toutefois une partie de la richesse sociale produite — et elle ne doit pas être négligée — est consommée par les capitalistes eux-mêmes sous forme de produits de luxe improductifs. Cette consommation, si elle permet avant tout de manifester son pouvoir, présente aussi très concrètement la possibilité d'une "vie plus facile". Nous devons montrer que ce luxe existe et qu'il présente très souvent un gaspillage des richesses sociales. Cet aspect des choses, qui est souvent considéré comme négligeable, peut pourtant servir de point de départ à une agitation efficace. Ce qui est toutefois plus important c'est de montrer que, pour la bourgeoisie, des contraintes moindres, le fait de disposer de relativement plus de temps libre, la qualification moyenne sensiblement supérieure lui permettent précisément d'exercer en toute quiétude sa domination. Lorsque, pour donner un exemple concret, à Zoug, il fut dit à l'ouvrier B. B. qu'il n'avait pas la formation et l'expérience de l'entrepreneur Brunner pour aller au Conseil national, c'était en partie fondé. Du moins en ce sens que les ouvriers sont davantage aliénés, soumis à de multiples contraintes, disposent de moins de temps libre qu'ils subissent passivement comme consommateurs. Il y a aussi une grande différence entre celui qui se consacre 9 heures par jour à exercer la domination de classe dans l'entreprise ou dans l'état et celui qui doit vendre sa force de travail et produire à l'usine et qui, pour exercer une activité politique, doit le faire le soir. Il faut répondre à ces gens que la classe ouvrière est parfaitement capable de construire la société elle-même et beaucoup mieux mais, qu'elle devrait disposer de davantage de "temps libre" pour mieux "prendre en charge". Il faut montrer que la bourgeoisie a du temps mais pas la classe ouvrière. A ce niveau déjà, la problématique des loisirs — sans même aborder la question de leur contenu — devient un problème de classe.

Jusqu'ici, on n'a envisagé la question des loisirs qu'en relation étroite avec la question du temps de travail. Cette relation apparaît très clairement lorsque l'on essaie de déterminer précisément le temps libre comme temps nécessaire à la reproduction de la marchandise force de travail. Dans

(1) Hegedüs/Markus, Die Neue Linke in Ungarn, Merve 1974

## LES 40 HEURES ET LE PROBLEME DES LOISIRS

le cadre du système capitaliste, la quasi-totalité des activités et des non-activités du "domaine des loisirs" relèvent du domaine de la reproduction/production de la marchandise force de travail. Le temps de reproduction de la force de travail n'est pas un "temps libre", en ce sens que l'on ne peut pas en disposer librement; la reproduction de la force de travail doit se faire obligatoirement, ce n'est pas une chose que l'on est libre de faire ou de ne pas faire.

Un véritable temps "socialement" libre (qui ne soit pas absorbé par la reproduction de la force de travail) — "pendant lequel on peut s'adonner à des activités nécessitant une dépense de forces identiques à l'effort de production, mais dont le choix ne dépendent que des aspirations de l'individu" (1) — n'existe pratiquement pas pour la classe ouvrière. Le temps utilisé à la production et à la reproduction de la force de travail n'a donc rien à voir avec du temps librement disponible. Il est dominé, comme dans le procès de production, par les conditions imposées par le capitalisme. Ces conditions prennent toute leur signification si l'on examine les fonctions que le capitalisme dicte aux loisirs :

### Les loisirs comme lieu de réalisation de la valeur pour le secteur des biens de consommation

Ce serait un raccourci que de considérer que seule l'industrie dite des loisirs et ses intérêts de profit dominant le temps de reproduction de la force de travail. C'est la totalité du secteur des biens de consommation qui exerce son influence sur les loisirs. Toutes les théories qui prônent le refus de la consommation comme moyen de combattre cette société ne comprennent pas qu'il est impossible (exception faite pour une minorité élitaine) de se soustraire, sur une période prolongée, au besoin de consommer. Certains groupes soutiennent même que c'est là la stratégie de fond pour combattre l'exploitation capitaliste, mais ils se perdent dans des illusions fumeuses. A notre sens, aucun travailleur n'est **exploité** dans la sphère de reproduction, au plus il y est opprimé, manipulé. Si l'on ne fait clairement cette distinction, si l'on ne marque pas les distinctions de classe, tout se résume alors à une "société de surabondance" et l'on se retrouve dans le discours bourgeois.

Ce serait donc une conception inadéquate et politiquement fautive que d'inciter les travailleurs à moins consommer pour se soustraire au terrorisme des "loisirs" capitalistes. Dans ce domaine, le plus important est qu'une part toujours grandissante des investissements nécessaires à cette reproduction de la force de travail soient pris en charge par l'état sous contrôle des intéressés (villages de vacances, écoles, maisons des jeunes, crèches, etc.). Ainsi serait-il possible de faire reculer d'autant le quasi-monopole dont jouit l'industrie capitaliste en matière de loisirs (des loisirs conçus le plus souvent comme consommation passive).

Ce n'est qu'en arrachant des mains de la bourgeoisie une part croissante de la richesse et du surproduit créés par eux, en les plaçant sous leur propre contrôle direct, que les travailleurs pourront décider à **quoi les utiliser**. Ainsi se dessine la seule alternative au monopole sur le temps libre exercé par le capitalisme.

### Les loisirs comme "soupape de sûreté"

Parce qu'en système capitaliste, la séparation entre temps de travail et temps nécessaire à la reproduction de la force de travail est **effectivement** réalisée, bien que le temps libre ne serve qu'à la reproduction de la force de travail, cette séparation a très fortement le caractère de **soupape de sûreté**. Alors que, dans le procès de production, règne la discipline la plus absolue, que toute autonomie est exclue et qu'aucun comportement déviant n'est admis, on a, durant les "loisirs", la possibilité de "choisir" entre la TV, le bistrot ou simplement le sommeil... L'industrie capitaliste des loisirs est orientée de manière à intercepter ce besoin de "compensation". Il faut voir que les activités proposées par cette industrie condamnent, presque toutes, à la passivité et interdisent toute utilisation "créative" des loisirs. Il est clair que le but de cette industrie de la compensation est d'empêcher tout élan de créativité collective dans les loisirs susceptible de conduire à des critiques et à des remises en question jusque dans l'entreprise. Une telle utilisation positive du temps destiné à la reproduction de la force

(1) Dieter Kramer : Freizeit und Reproduktion der Arbeitskraft, Pahl-Rugenstein, 1975, page 215.

## LES 40 HEURES ET LE PROBLEME DES LOISIRS

de travail est donc largement restreinte et bloquée. Elle suppose un niveau de conscience de classe déjà assez élevé. Ce n'est pas une raison pour renoncer à insister sur l'aspect indispensable de l'**utilisation politique** d'une partie de ce temps libre. Les succès du mouvement ouvrier, obtenus à l'occasion de mouvements spontanés, ne peuvent être maintenus que s'ils sont défendus en tout temps, ce qui implique **une organisation politique et syndicale forte.**

Cette utilisation politique d'une partie du temps libre n'est pas un "prendre ou laisser" pour la classe ouvrière, mais représente, en système capitaliste, **du temps qui doit être nécessairement sacrifié pour une meilleure vente de la force de travail.**

C'est un point absolument décisif dans l'argumentation en faveur de la semaine de 40 heures : le temps libre ne permet pas seulement de défendre les acquis de la classe ouvrière, mais aussi de dégager du temps pour permettre à la classe ouvrière de **retrouver** la relation entre buts à courts termes et buts à long terme, de mener une discussion sur les objectifs à long terme et les stratégies possibles pour y parvenir. Il est évident qu'une telle argumentation en faveur de la diminution du temps de travail ne s'impose pas d'elle-même. Dès lors notre tâche consiste précisément à mettre en évidence cette relation. Les 40 heures sont une condition pour qu'une partie grandissante de la classe ouvrière soit en état de prendre conscience de ses intérêts à court terme et à long terme, de les formuler et de les défendre elle-même, sans "s'en remettre" à la bureaucratie syndicale.

### Les loisirs comme lieu de diffusion de l'idéologie

Le capitalisme ne se contente pas d'empêcher des loisirs libres et "créatifs", il utilise ce temps "libre" pour produire les normes et valeurs décisives de la société bourgeoise.

Comme on le sait, dans les conditions du capitalisme, le secteur de la distribution, particulièrement dans le domaine "consommation", se caractérise par une "égalité", une "liberté" qui ne sont pas que mythes, mais possèdent un fondement réel; égalité et liberté relatives évidemment; si l'on fait le lien avec la sphère de la production, on en voit vite toutes les limites.

La séparation bourgeoise entre vie de travail et vie sociale est à l'origine du fait que les gens reconnaissent les normes et les valeurs nécessaires au fonctionnement de l'économie capitaliste (l'acceptation de la hiérarchie, passivité, rendement, concurrence, etc.) comme des nécessités de la nature.

Mais ce que nous vivons aujourd'hui, c'est que les instances de socialisation, les vecteurs des normes et valeurs bourgeoises décisives que sont la hiérarchie, la passivité, la concurrence, etc., tels que famille, école, armée, etc., sont rejetés par une large couche de la jeunesse qui se radicalise.

En même temps que se développe cette crise, nous voyons que la bourgeoisie met un poids accru pour faire passer ses valeurs précisément par **l'industrie des loisirs**, ainsi que par les sociétés sportives, les scouts, etc. Il ne faut pas nécessairement y voir une stratégie de la part de la bourgeoisie industrielle; elle ne fait que boucher les trous; bien que parfois la création d'institutions de socialisation intervienne tout à fait consciemment, comme le montre l'exemple de "Jeunesse et Sport", qui est ouvertement conçu comme réponse à la crise dans l'armée.

### Les loisirs comme lieu de reproduction gratuit de la force de travail

Production et formation de la future force de travail, ainsi que sa première et décisive qualification, ont lieu dans la famille, par le travail gratuit de la mère-ménagère. Ce travail est souvent couplé avec une occupation complète dans le procès de production (en Suisse, 50 o/o des femmes en âge de travailler occupent un emploi), tant et si bien que, pour ces femmes, la notion de "loisirs" n'existe pour ainsi dire pas.

A cela viennent s'ajouter les conditions extérieures de la reproduction de la force de travail : isolement croissant de la cellule familiale dans les agglomérations modernes, tension perpétuelle, pression sur la femme considérée traditionnellement, dans la cellule familiale, comme la soupape de sûreté, temps de transport toujours plus longs et plus pénibles qui laissent peu de temps de loisirs, etc.

## LES 40 HEURES ET LE PROBLEME DES LOISIRS

### CONCLUSION :

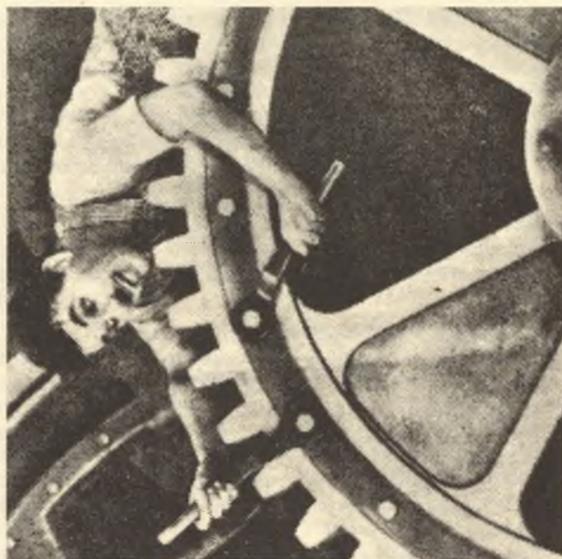
Une lutte pour plus de temps libre est en dernière analyse, une lutte pour que les salariés puissent développer leur propre force afin de se libérer de l'oppression économique, politique et idéologique.

Dans cette lutte, la classe ouvrière commence à forger son monde, elle prend conscience de ce dont elle est capable. Dans la montée du mouvement jeune en Europe Occidentale, à la suite de mai 68, et dans les luttes qui ont secoué certains états ouvriers bureaucratisés, nous avons une idée des potentialités de tels mouvements, du rôle de l'auto-activité des masses à l'échelle de l'histoire.

Si l'on veut poser, en termes politiques, la question des loisirs, il est essentiel de toujours souligner le lien avec **l'auto-activité**. Il faut montrer que toute la division entre temps libre - temps de travail, travail manuel - travail intellectuel est un produit de l'exploitation capitaliste. Il faut aussi souligner l'importance d'un contrôle autonome des maisons de jeunes ou d'institutions publiques comme des crèches, des restaurants collectifs. De même, dans la lutte contre des hausses de loyers ou certains projets de planification urbaine, il importe de mettre toujours l'accent sur une organisation démocratique des structures de lutte. Ce qui permet de faire le lien avec la question "temps disponible" et donc avec la lutte pour la diminution du temps de production dans les entreprises.

Si, en France, en Italie et en Espagne, de telles expériences font déjà partie des acquis de la classe ouvrière, en Suisse nous devons mettre l'accent sur la nécessité pour une couche large de travailleurs de se les approprier.

Ainsi nous pourrions faire le lien — d'une part entre **lutte syndicale** et **lutte dans la vie de tous les jours** (loyers, transports, écoles, etc.) et d'autre part entre **forme de l'auto-activité** de la classe ouvrière et **contenu alternatif du "temps libre"** des travailleurs, naissance ou renaissance d'une culture propre des travailleurs.



## la formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail

### 1.- Formation de l'industrie suisse au XIX<sup>ème</sup> siècle

En Suisse, l'accumulation primitive se fit essentiellement au travers du service mercenaire. Il n'existait pas de fortes concentrations financières, à l'exception des banques genevoises qui, fondées sur l'apport des capitaux huguenots, vont se lancer dans l'exportation de capitaux (financement des guerres de Louis XIV en particulier). Les premières industries se constituent plus par la lente croissance de dynasties d'artisans (Sulzer) que par l'utilisation au départ d'une base financière déjà assez large. Une exception : Escher-Wyss, qui se crée en 1805 par la mise en commun des fortunes des deux familles et de celles de quelques proches.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, il faut noter l'existence d'une industrie du textile fondée sur le travail à domicile, qui joue déjà un rôle important dans l'exportation.

Enfin, il existe, depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle, un capitalisme mercantil qui a opéré une certaine concentration dans le commerce du blé, du vin, du sel, des métaux, du sucre, des denrées coloniales et des cotonnades.

Le blocus napoléonien va provoquer la naissance de l'industrie des machines-textile que les industriels ne peuvent plus se procurer en Angleterre. Au début, ce sont de simples ateliers de réparation attendant aux filatures. Il y a une grande dispersion géographique des entreprises liée aux cours d'eau.

Jusqu'en 1880 environ, il y a prédominance de l'horlogerie et du textile. Vers 1830, on compte 99 000 travailleurs dans le textile dont 10 à

20 000 seulement en usine, les autres à domicile; en 1880, il y a 187 000 travailleurs dans le textile, dont 87 000 en usine. Dans l'horlogerie et la bijouterie, l'évolution est la suivante : 23 000 travailleurs en 1850 et 39 000 en 1880. Pendant ce temps, l'industrie des machines progresse lentement : de 600 à 800 + 4 000 fondeurs en 1840, on passe à environ 9 000 travailleurs + 6 000 fondeurs en 1870. Toutes ces entreprises ne regroupent que peu de travailleurs (rares sont celles qui en ont plus de 100). Le plus souvent situées en campagne ou dans de petites agglomérations, elles permettent la perpétuation de l'ouvrier-paysan.

#### Structure de l'emploi 1800 – 1880 (en o/o de la population active)

	1800	1850	1880
Population active	750 000	1 080 000	1 316 000
Agriculture	65,8 o/o	57,4 o/o	42,4 o/o
Industrie	26,3 o/o	32,5 o/o	41,8 o/o
– travail à domicile	15,8 o/o	12 o/o	9,1 o/o
– artisanat	8,4 o/o	13,2 o/o	16 o/o
– construction	2 o/o	3,2 o/o	5,3 o/o
– travail en fabrique	–	3,9 o/o	11,3 o/o

# la formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail

Il faut souligner que l'industrialisation ne va pas de pair avec l'urbanisation croissante et la massification urbaine, comme ce fut le cas en France et en Angleterre : Zurich reste tard dans le siècle une ville de moindre importance. Ce n'est qu'avec l'extension des chemins de fer, dans la seconde moitié du siècle, que les villes prendront une plus rapide extension.

Mais, préalablement, il aura fallu briser, par la **constitution fédérale** de 1848, les **particularismes locaux** (douanes internes, postes et monnaies cantonales) pour permettre une unification du marché suisse, la généralisation du réseau de chemins de fer et son raccordement au réseau européen. A remarquer qu'alors que la vocation exportatrice de l'industrie suisse s'affirmait depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, on voit le trafic européen de transit se détourner de la Suisse entre 1810 et 1835 et au-delà, à cause des barrières douanières multiples et de l'incohérence, sinon de l'absence, du réseau de chemin de fer.

### Dates de fondation de quelques entreprises

1805	Escher-Wyss
1824	Rieter
1852	Fabrique suisse de wagons, Neuhausen
1853	Saurer, Arbon
1865	Hasler
1867	Nestlé à Vevey et Maggi à Kemptal
1871	Fabrique de locomotives à Winterthur
1876	Ateliers mécaniques d'Oerlikon

## 2.- Forces politiques et formation du prolétariat

Nous avons souligné le rôle des artisans self-made man dans le processus d'industrialisation. Cette caractéristique imprègne les débuts de l'industrie d'un esprit individualiste de pionnier qui engendre toute l'idéologie attachée à la libre concurrence et qui plonge ses racines dans la morale individualiste du protestantisme. Cet individualisme libéral va rapidement se heurter aux barrières anachroniques d'une Suisse encore mal dégagée de l'ancien régime et c'est le **radicalisme** qui va devenir le terrain de ralliement de la nouvelle bourgeoisie industrielle et commerçante désireuse d'unifier le pays pour favoriser l'essor économique.

En adjoignant à leur programme de **centralisation** (lutte contre les barrières douanières internes, élaboration d'un véritable état fédéral, etc.) un **programme social** (impôt progressif, impôt sur l'héritage, minimum vital non imposé, gratuité de l'école élémentaire, crédit populaire bon marché), les radicaux non seulement permettaient que se créent les conditions d'une consommation intérieure suffisante, mais prétendaient réaliser une "communauté nationale" au-dessus des classes. C'est dans ce sens aussi qu'ils prônaient le développement des instruments de la démocratie directe en Suisse. Ceci explique pourquoi la classe ouvrière ne s'est que peu à peu et tardivement dégagée de l'influence radicale. Les mécanismes de la démocratie directe, la participation à la gestion au niveau communal ont entraîné une longue pratique de collaboration entre radicaux petits-bourgeois et ouvriers. Et il ne faut pas oublier les multiples manifestations par lesquelles la

société contribuait à renforcer cet esprit de conciliation nationale, ce patriotisme progressiste (affirmé contre une Europe réactionnaire dans les années 40) : les fêtes de chants et de tirs qui constituèrent un ciment national non négligeable.

A titre d'illustration, citons l'alliance électorale entre la section de l'AIT (1<sup>ère</sup> Internationale) genevoise et les radicaux en 1869-1871 qui permettait au chef des ouvriers horlogers Grosseclin — d'ailleurs porté candidat au Conseil d'Etat en 1869, 1870 et 1871 — de dire : "Le socialisme est solidement implanté à Genève grâce à la puissance des radicaux... L'alliance entre le parti radical et l'Internationale est désormais cimentée".

La société ouvrière du **Grutli** fondée en 1838 procède de cette même conciliation entre classes.

La composition sociale du Grutli explique le pourquoi de cette orientation : il s'agit essentiellement d'artisans, voire de petits patrons. Comme nous l'avons vu avant, la catégorie des artisans (typos, relieurs, tailleurs, cordoniers, tailleurs de pierre) et des travailleurs à domicile reste très importante jusqu'à la fin du siècle. Cette classe ouvrière encore mal définie et très dispersée est d'autant plus perméable aux influences du radicalisme de gauche.

L'origine artisanale même du patronat industriel, la petitesse des entreprises créent des liens directs et paternalistes entre le propriétaire et ses ouvriers. Ce sont souvent les patrons eux-mêmes qui organisent leurs ouvriers en coopératives de consommation (ainsi à Saint-Gall en 1863). Les idées-forces du mouvement coopératif, proches de celles d'un Pestalozzi : protection

de la famille, de la liberté individuelle, refus de l'interventionisme de l'état, neutralité politique, vertu de l'épargne et du capital-épargne renforcent l'idée d'une égalité entre le capital et le travail. Or le mouvement coopératif, que ce soit sous l'impulsion de capitalistes ou non, prit rapidement une forte ampleur en Suisse et colora les programmes successifs des organisations ouvrières. La trajectoire du père du mouvement ouvrier, J. J. Treichler, est significative : il fait une intense propagande pour un mouvement coopératif ouvrier, puis entre dans le gouvernement zurichois du libéral Alfred Escher en 1856...

Un texte de l'époque résume de façon parfaite, le niveau d'intégration atteint. Il s'agit de l'enquête menée par Gustave Moynier en 1867 sur les "institutions ouvrières en Suisse". En voici quelques extraits : "Il n'y a pas en Suisse, de classe ouvrière proprement dite, car, dans ce pays, les ouvriers ne forment point une catégorie distincte de l'ensemble de la nation. La vie publique et démocratique y confond sans cesse les divers rangs de la société et efface ces lignes de démarcation qui, ailleurs, élèvent des barrières regrettables entre concitoyens de diverses positions sociales. Tout Suisse peut, avec de l'intelligence et du patriotisme, prétendre aux charges les plus élevées, aux fonctions les plus honorables; il peut y parvenir sans que la naissance ni la fortune lui soient pour cela d'un secours nécessaire. Le service militaire, auquel tout le monde est assreint, contribue en particulier et pour sa large part, à faire pénétrer dans l'esprit national le principe d'une complète égalité... La position de l'ouvrier dépend beaucoup de son caractère et de son travail. Les bons travailleurs siè-

gent dans les Conseils communaux, à côté des patrons et des capitalistes; ils s'assoient à l'auberge à côté des bourgeois aisés et cultivés; ils font partie de la même société de chant et de tir que les patrons; prennent part avec eux aux fêtes cantonales de chanteurs et de carabiniers; émettent leur avis et votent aussi bien que le personnage le plus distingué dans les assemblées de commune ou dans la Landsgemeinde, pouvoir souverain chez ce petit peuple démocratique..."

## 3.- Les premières lois sur la protection du travail

Dès 1840, il existe des lois sur les fabriques dans les cantons de Zurich, Glaris, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Argovie et Tessin. La loi glaronnaise de 1848 sur le travail dans les filatures de coton est l'une des premières lois européennes à régler la durée du travail. Contenu de ces lois : prévention des accidents, délais de congé, établissement des règlements de fabrique. Il faut souligner le rôle important de l'église et des corporations dans cette législation. Le patronat de l'époque mène le plus souvent une lutte acharnée contre ces lois qu'il considère comme une entrave au développement des fabriques.

Cependant, le courant centralisateur de la bourgeoisie (radicaux), voit l'importance de créer un marché homogène de la main-d'oeuvre, d'éviter les migrations massives de cantons sans protection vers des cantons plus "sociaux" et de créer aussi les conditions d'un marché intérieur de consommateurs relativement stables et solvables.

# la formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail

## 4.- Mutations économiques dans la seconde moitié du XIXe siècle

Après 1848 se réalise assez rapidement une plus grande centralisation économique. Les crises économiques, en particulier celle des années 70, vont créer les conditions de la croissance de quelques entreprises et du déclin de multiples autres. Les mesures protectionnistes prises par les USA, la France et l'Allemagne en 1874, en particulier, vont renforcer ce phénomène de rationalisation-concentration. Elles vont également mettre fin à l'ère du laisser-faire, l'état prenant dès cette époque de plus en plus de mesures protectionnistes.

C'est d'abord le textile qui va subir les contre-coups des crises mondiales, puis l'horlogerie et enfin les chemins de fer dans les années 70. Dans la décennie qui avait précédé, on avait connu une hausse importante des salaires, sauf pour le textile, provoquée d'une part par la bonne conjoncture, d'autre part par la montée des luttes ouvrières (grèves) et la diminution de l'armée de réserve (appel dans le tertiaire : poste, chemins de fer). Au lendemain de la crise des années 70, la croissance reprend, favorisée par l'apparition de l'électricité dans l'industrie, qui va susciter l'apparition de nouvelles industries mécaniques et donner un vigoureux essor à l'industrie chimique bâloise qui avait végété jusque-là.

### Chimie bâloise

1847	2 travailleurs
1870	130 répartis dans 6 entreprises
1882	1882 travailleurs

Parallèlement croît le volume du commerce d'exportation. A noter que dès cette époque les entreprises suisses établissent des filiales à l'étranger : à la fin du siècle, la production de soie des filiales est aussi grande que celle des usines-mères en Suisse, de même pour l'industrie du coton qui dispose en 1890 de quelque 30 entreprises à l'étranger. Ce phénomène va contribuer à renforcer l'épanouissement de l'économie suisse jusque dans les années 1914.

## 5.- La centralisation

Toute cette évolution va avec un renforcement des liens entre industriels : 1870 **Union suisse pour le commerce et l'industrie**, 1879 **Union suisse des arts et métiers**. Le Vorort, secrétariat de l'USCI, reçoit une subvention de fonctionnement de la Confédération. Apparition aussi de grosses concentrations financières : en 1895, création de la SBS par la fusion de 3 banques ou, plus tôt, dans le cadre de la construction des chemins de fer, fondation du **Crédit Suisse** à Zurich par Alfred Escher, en 1856.

Cette période est également caractérisée par tout un train de lois qui visent à rationaliser et à protéger l'économie capitaliste : 1881 : **Code des Obligations fédéral**, 1883 : **loi sur la protection des patentes**, 1884 : **arrêté fédéral pour l'encouragement de l'enseignement professionnel**, 1890 : **loi sur la protection des marques**, sans compter la refonte de la constitution qui va renforcer les compétences de la Confédération.

A la fin du siècle, ce qui avait fait la force du capitalisme suisse sur les marchés extérieurs : longueur du travail (en 1855, on travaillait encore 14 h. dans le textile), faiblesse des salaires et

bon marché de la force hydraulique, commence à se modifier.

Les luttes ouvrières d'une part, mais aussi la nécessité de pouvoir utiliser, vu les progrès de la technique, une main-d'oeuvre plus qualifiée entraîne toute une **législation sociale**, cantonale d'abord puis fédérale : vers 1870, la protection légale des travailleurs est assez répandue dans les cantons industriels, mais varie fortement d'un canton à l'autre; ce qui constitue un frein à la capacité concurrentielle des entreprises. La révision de la Constitution de 1874 introduit un **article 34** (1er al.) relatif au **travail des enfants, à la durée du travail des adultes, à la protection contre les accidents et contre l'insalubrité**. Il en découlera en 1877 la **loi sur le travail dans les fabriques**, en 1879 la **loi sur la fabrication des allumettes au phosphore**, et en 1881 la **loi sur la responsabilité civile des fabricants**. Il faut donc inscrire cette législation sociale dans le cadre de la rationalisation du capitalisme à la fin du XIXème siècle.

Il est d'ailleurs significatif de voir que c'est la Suisse qui va prendre l'initiative de proposer une **réglementation internationale sur le travail en usine** (congrès pour la protection ouvrière à Zurich en 1897) dans l'idée de supprimer certaines disparités dans la concurrence internationale. Le fribourgeois Decurtins déclarait alors : *"Introduisez en Suisse la journée de travail de 8 heures et laissez subsister chez les peuples voisins la journée de 11 ou de 10 heures, la conséquence fatale sera d'affaiblir l'entrepreneur suisse dans sa lutte avec l'étranger, l'ouvrier suisse lui-même en pâtira. Imposez aux industriels belges l'interdiction radicale de tout travail de la femme, grevez-le d'une responsabilité sévère calquée à*

*peu près sur le modèle suisse et laissez pendant ce temps subsister en France l'état des choses actuel : l'industrie belge tout entière poussera les hauts cris et se plaindra avec raison d'être mise hors d'état de concourir avec la France. Et c'est précisément parce que le marché de la main-d'oeuvre, parce que l'industrie elle-même sont choses internationales que le droit du travail ne saurait être plus longtemps arrêté dans son développement par les barrières qui séparent les nations"*.

C'est également à cette époque que les industriels créent les premières **caisses d'entreprise** (pension, maladie) pour s'attacher le personnel : voir le cas de Sulzer, Rieter, etc. En 1880, on compte de 350 à 400 caisses d'entreprise.

Toute cette évolution : lois sociales, caisses d'entreprise, création de coopératives de consommation contribuent à confirmer l'idée qu'un "état social" se crée, qu'il peut y avoir collaboration entre le capital et le travail.

Cela est appuyé par le fait que le salaire réel a connu une croissance assez rapide après 1865, après une assez longue stagnation.

Sur le **plan politique**, il faut remarquer qu'avant même qu'existe un parti national, les organisations patronales ont noué des liens avec l'exécutif fédéral et inauguré ce que l'on a appelé l'"**experto-cratie**". En effet, le parti radical ne naît comme parti national qu'en 1894. Il est précédé par la constitution d'un noyau central au travers de la fraction parlementaire radicale qui travaille à renforcer l'état fédératif quand bien même les sections radicales cantonales sont encore mal dégagées du fédéralisme. Ainsi la tête du radicalisme des années 1880 est cohérente

avant le corps : Ruchonnet, conseiller fédéral, met fin habilement au Kulturkampf religieux, ce qui facilite l'"union sacrée", il met aussi au point le droit moderne des poursuites qui rallie au radicalisme les travailleurs et les couches moyennes. Le radicalisme défend assez longtemps l'idée qu'il faut perfectionner la démocratie et dépasser l'état "au service d'une minorité" par l'union des ouvriers et des classes moyennes. Aussi, tard dans le XIXème siècle, la ligne de partage passe plus entre "féodalité industrielle" et artisans/petits patrons/ouvriers qu'entre prolétariat et bourgeoisie.

Alors qu'en 1870-74, les ouvriers soutiennent encore pleinement les mesures de centralisation du radicalisme, on voit qu'une séparation commence peu à peu à s'opérer dans les années 80 pour prendre forme entre 1890 et 1910. On peut dire que la conscience de la nécessité de fonder un parti proprement ouvrier se solidifie au moment où le parti radical devient le parti gouvernemental hégémonique et qu'il commence à bloquer les rouages de la démocratie directe. L'entente bourgeoise réalisée à partir de 1892, avec l'entrée d'un catholique conservateur au CF, va définitivement briser l'alliance du radicalisme avec les travailleurs.

## 6.- Entre les luttes et la collaboration : développement de l'organisation des travailleurs

Dès sa structuration, le mouvement ouvrier suisse a connu deux voies parallèles : celle de l'entraide mutuelle et celle des instruments de la démocratie bourgeoise.

Les premières associations ouvrières qui se constituent dans les années 30 sont des caisses de secours mutuels et

# la formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail

54

des associations culturelles qui s'inspirent largement des traditions corporatistes des sociétés de compagnons. C'est d'ailleurs dans les métiers encore artisanaux où ces traditions sont restées vivaces que les premières formes d'organisation apparaissent : tailleurs de pierre, typos, horlogers, tailleurs. Au début même, il y a transposition, dans les nouvelles associations de secours du caractère paritaire des corporations : voir dans le syndicat des Typos où restent assez longtemps des patrons.

Il ne faut pas sousestimer l'importance des caisses de secours mutuels en 1865, 1 Suisse sur 25,7 y était affilié.

C'est dire que le mouvement ouvrier prit d'abord — et l'extension du mouvement coopératif en administre une autre preuve — l'aspect d'un mouvement interne de solidarité et non de revendication.

D'autre part, c'est sur la base des métiers que s'organisent les regroupements, avec plus de cohésion là où il y a une formation à défendre (maîtrise par exemple). C'est ainsi que les typos et les horlogers sont les premiers à se donner des organisations dépassant le cadre local. Le premier syndicat à l'échelle nationale sera celui des typos. C'est également dans ces professions artisanales que, de manière à défendre leur "métier", seront signées les premières conventions. Ainsi dans l'imprimerie saint-galloise en 1861 ou en 1857 déjà chez les menuisiers genevois. Chez les typos et les lithos, on trouve même l'embryon de clauses de paix sociale avec mise sur pied de tout un système d'arbitrage.

Dans l'industrie par contre, de telles conventions n'apparaîtront que beaucoup plus tard, au XX<sup>ème</sup> siècle seule-

ment en général, car les industriels craignent d'être liés par des dispositions générales face aux fluctuations de la conjoncture et plus particulièrement face aux aléas du marché des exportations.

La radicalisation progressive des travailleurs est due à plusieurs facteurs : d'abord l'apport des compagnons étrangers (expériences des luttes étrangères, idées et aussi importance du fait que les étrangers n'ont pas les mêmes possibilités d'intégration que les Suisses, qu'ils restent une minorité à part); ensuite les dures atteintes au niveau de vie des années 55 déclenchent tout un processus de grèves qui va amener la bourgeoisie à utiliser la force armée. Ainsi va apparaître peu à peu le caractère répressif de l'état de classe. A ce titre, la répression sanglante de la grève de Göschenen en 1876 va jouer un rôle important au niveau national pour qu'apparaisse peut-être pour la première fois une véritable "haine de classe".

L'AIT jouera aussi dans les années 65 à 70 un rôle important dans la structuration des travailleurs, mais restera souvent liée au radicalisme de gauche ainsi qu'aux théories du socialisme utopique français. Le marxisme en tant que tel ne commencera à pénétrer quelque peu en Suisse qu'après la première guerre mondiale.

Cependant les limites de cette radicalisation sont données par l'orientation qu'inspirent aux premières organisations propres de la classe ouvrière leurs fondateurs. En effet la rupture d'avec le radicalisme n'amène pas à des positions antagonistes de classe, mais plutôt à faire reconnaître le "quatrième état". Greulich dira que la force des travailleurs doit être "égale" à celle des patrons. D'autre part, ces leaders se lancent avec confiance dans la lutte

parlementaire, contribuant à renforcer la confiance dans les vertus de la démocratie directe.

Ces différents aspects du mouvement ouvrier d'alors confluent dans les **Unions ouvrières** locales qui regroupent les sociétés d'ouvriers étrangers, les caisses mutuelles, les syndicats locaux, les sections du Grutli et, ici ou là, les premières sections du parti social-démocrate. Ces U.O. — qui auront longtemps plus de réalité que les syndicats ou le parti socialiste au niveau national — sont d'abord des machines électorales au service du radicalisme, mais, à mesure que les luttes locales perdent de leur efficacité au profit de luttes plus étendues, ces U.O. se verront supplantées par les fédérations syndicales au niveau national, l'Union syndicale suisse et le parti social-démocrate. Elles auront cependant contribué à inscrire le mouvement ouvrier dans les structures démocratiques locales et à favoriser l'intégration des travailleurs aux mécanismes communaux.

La permanence des tendances collaborationnistes va apparaître dans toute sa clareté avec les tentatives de créer des syndicats obligatoires et avec la constitution du secrétariat ouvrier.

En 1886, le Grutli lance l'idée de créer un secrétariat ouvrier suisse appuyé par la Confédération. L'affaire sera menée sous la direction du Conseiller fédéral Numa Droz : création de la Fédération ouvrière suisse qui comprend également les syndicats catholiques et qui naît sous l'égide du Conseil fédéral qui a voix consultative dans le Secrétariat ouvrier dont Greulich devient le chef.

Cette tendance à l'institutionnalisation des organisations ouvrières (la Fé-

dération ouvrière disparaîtra dans les tensions sociales de 1918) est encore plus nette dans l'essai de créer des syndicats obligatoires. Lancée en 1889 par le Conseiller d'Etat neuchâtelois Cornaz, l'idée est systématisée par Greulich qui propose avec l'obligation des syndicats professionnels toute une structure de consultations aussi bien au niveau communal que fédéral (chambre de travail et chambre industrielle mixte) ainsi que des dispositions d'arbitrage avec les patrons où l'on trouve en germe toutes les dispositions des futurs accords de paix du travail). L'affaire tournera court et il n'en sortira finalement que les tribunaux de prud'hommes. A remarquer qu'on trouve dans les propositions de Greulich certaines structures qui seront celles des syndicats corporatistes fascistes italiens par la suite.

## 7.- Une bataille importante du mouvement ouvrier : la loi sur le travail dans les fabriques de 1877

Les années 70 correspondent à la montée des organisations ouvrières : l'union syndicale suisse et ses premières moutures, le parti social-démocrate et la commission nationale des socialistes allemands et autrichiens. La création du premier parti social-démocrate à Zurich en 1870-72 se fait autour de l'agitation à propos de la loi cantonale sur la journée de travail.

La loi de 1877, dont nous avons déjà parlé, prévoyait l'interdiction du travail des enfants et l'introduction de la journée de 11 heures. Le capitalisme suisse, comme dans tous les autres pays européens, ne s'est développé au XIX<sup>ème</sup> siècle qu'en accumulant des réserves et des profits par une exploitation éhontée des travailleurs adultes et surtout des enfants. Dans l'industrie

textile, le secteur le plus en pointe à l'époque, les données sont frappantes : en 1827, sur 5 000 fileurs du canton de Zurich, 1 450 étaient des hommes, 1 150 des femmes et 2 400 des enfants de moins de 16 ans ! La journée de travail était de 14 heures à 16 heures, parfois plus.

Avec le développement de la technique et, par conséquent, de l'industrie des machines, le patronat a eu toujours davantage besoin de travailleurs plus qualifiés, qui aient au moins suivi l'école et reçu une formation élémentaire. L'introduction de l'école primaire obligatoire date de cette époque. Mais elle entraine en contradiction avec l'exploitation du travail des enfants 14 heures et plus par jour ! Ce n'est donc pas par charité, mais pour les intérêts généraux de l'industrie des machines que les Chambres fédérales ont fini par adopter la loi sur les fabriques de 1877.

Cependant, il a fallu la mobilisation et l'organisation des travailleurs pour forcer et accélérer cette décision d'une partie de la bourgeoisie. La Commune de Paris (1871) avait fait trembler toute la bourgeoisie européenne qui se rendait bien compte qu'elle devait accorder des concessions aux travailleurs. En Suisse, comme dans toute l'Europe, les travailleurs avaient organisé des meetings de solidarité avec la Commune. Parallèlement, de nombreuses grèves s'étaient produites sur la question du temps de travail :

1866 : les ferblantiers zurichois ont obtenu la journée de 11 heures alors qu'elle était de 12 avant la grève.

1868 : les ouvriers maçons et terrassiers de Genève, qui gagnaient en moyenne fr. 3,60 par jour, 55

# la formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail

56

se mirent en grève pour un mois, réclamant une augmentation de 20 o/o et une réduction de leur journée de travail (10 heures au lieu de 12). Les patrons se refusèrent à traiter avec les délégués de l'Internationale mandatés par les grévistes et fermèrent tous les chantiers, mettant ainsi au chômage les autres professions du bâtiment (...). L'Internationale organisa aussitôt la solidarité et, grâce à l'argent récolté dans les autres professions et dans les autres villes, en Suisse et à l'étranger, les ouvriers purent tenir et remporter un succès remarquable : 10 o/o d'augmentation et la journée de 11 heures.

1872 : A Zurich, les travailleurs sur bois et de la construction des pianos obtiennent la journée de travail de 10 heures.

1872 : la société ouvrière de Glaris obtient, par une lutte dure, la journée de 11 heures.

La croissance des organisations ouvrières a aussi fait céder une partie de la bourgeoisie. Elle a permis des grèves plus longues, mieux organisées et soutenues, regroupant les travailleurs de tout un secteur, de toute une branche, ainsi que la solidarité avec les grévistes. En 1858 est fondée la **Fédération suisse des Typographes** (dont les patrons sont exclus en 1860), en 1863 est fondé le **Syndicat suisse des tailleurs**, en 1867 celui des **cordonniers**; en 1868, l'**Association internationale des Travailleurs** regroupe 2 000 à 3 000 membres à Genève et en 1873 se tient le premier **Congrès ouvrier suisse** regroupant des délégués de fédérations et

d'associations diverses (sections du Grütli, fédérations ouvrières locales ou cantonales, sections de l'Internationale, syndicats locaux, etc...) qui marque la naissance d'une première organisation nationale dans le mouvement ouvrier.

L'adoption de la "loi sur les fabriques" a pourtant provoqué une levée de boucliers de toute une partie de la bourgeoisie qui voyait ses profits directement menacés par l'interdiction du travail des enfants. Le Comité d'initiative contre la loi sur les fabriques publiait en effet l'appel suivant dans le Journal de Genève du 20 octobre 1877 :

*"Aussi, cette loi soumise à la sanction populaire doit-elle être repoussée comme contraire aux véritables intérêts industriels de la Suisse toute entière. En effet, elle viole le principe de la liberté indispensable à toutes nos industries. Contraire au progrès qui tend à rapprocher ouvriers et patrons, elle les divise en deux classes hostiles l'une à l'autre et toutes deux placées hors du droit commun. (...) C'est donc convaincus que cette loi portera un coup fatal à nos industries, convaincus qu'elle est contraire à la Constitution, à nos aspirations et aux principes démocratiques que vous viendrez nombreux et empressés, sans préoccupation politique, déposer dans l'urne un patriotique NON..."*

Cette campagne frénétique ne se limitait pas à des appels. La Tagwacht du 20 octobre 1877 relate plusieurs cas d'intimidation contre les ouvriers qui se prononçaient en faveur de la loi :

*"A Wald (canton de Zurich), le fabriquant Oberholzer a renvoyé un travailleur qui, dans une auberge, a parlé en faveur de la loi sur les fabriques et qui est membre de la société du Grütli. Selon le "Landbote" (journal en fa-*

*veur de la loi de Winterthur) deux hommes à la mise soignée et à la culture distinguée discutaient avec ardeur, dans un train, des "horreurs" de la loi sur les fabriques. Enfin ils ont trouvé un moyen. Voici ce que disait l'un d'eux : si la loi est acceptée, nos ouvriers doivent déclarer immédiatement par écrit qu'en aucun cas et à aucun moment ils n'en feront usage. Celui qui ne signe pas reçoit son congé..."*

La "loi sur les fabriques" fut acceptée de justesse par 181 204 OUI contre 170 857 NON. Seule la mobilisation active du mouvement ouvrier, en train de s'organiser, a permis de faire pièce aux manœuvres réactionnaires d'une partie non négligeable de la bourgeoisie.

## 8.- La consolidation de l'Etat suisse et du capitalisme

A l'extrême fin du siècle, avec le percement des grands tunnels et le rachat des chemins de fer par la Confédération, avec l'instauration d'un régime fédéral sur la production des forces hydrauliques, nous avons les retombées de la rapide industrialisation du plateau suisse et des **concentrations** qui en découlent : la législation doit encore s'adapter à une **centralisation économique plus grande**, à l'apparition et à la croissance rapide des centres urbains industriels : création de la "Lokomotivfabrik" de Winterthur et de la "Maschinenfabrik" de Oerlikon par exemple, forte concentration bancaire et création en 1905 d'un organe régulateur : la **Banque nationale**.

Cette adaptation de la loi est réalisée en 1908 avec l'adoption de l'**article 34 ter de la Constitution** qui donne à la Confédération le pouvoir de légiférer uniformément dans le domaine des

arts et métiers et d'où découle la nouvelle **loi sur les fabriques** de 1914 (appliquée dès 1920) qui fixe la durée hebdomadaire du travail à 48 heures.

A côté de cette loi fédérale, subsistent des lois cantonales du travail qui couvrent les domaines non touchés par la loi fédérale : vacances par exemple. D'autre part, l'article 34 ter va permettre l'élaboration d'autres **lois fédérales spéciales sur le travail des jeunes gens et des femmes, sur le travail à domicile**, etc.

## 9.- La montée des luttes ouvrières au début du XXème siècle

Comme nous venons de le voir, au début du XXème siècle, la centralisation et les concentrations opérées par le patronat se renforcent et les compétences de l'état grandissent.

A cette même époque se créent de nouvelles associations patronales dans le but avoué de lutter contre les syndicats. La période est en effet marquée par une vague importante de grèves et par l'apparition surtout en Suisse romande d'un courant syndicaliste-révolutionnaire, inspiré par l'exemple français et dont la combativité est nourrie par le rapide bond du coût de la vie à cette époque. Contre l'action directe de ce courant, contre son "extraparlémentarisme" (encore qu'il soit nuancé), les patrons créent en 1906 l'**Association des constructeurs de machines** et surtout en 1908 une machine spécialement destinée à briser les grèves : l'**Association patronale suisse** qui travaille en étroite collaboration avec le Vorort de l'USCI. Pour contrer les syndicats, les patrons s'efforcent alors de créer des organisations sous leur coupe : la création des **syndicats catholiques** en 1899 part de ce

principe. De même les **commissions ouvrières** des entreprises sont le plus souvent lancées par les patrons pour faire pièce au syndicat et ce ne sera que tard (dans les années 50) que les syndicats feront entrer les commissions ouvrières dans le système des conventions collectives.

Cette période est donc marquée par une certaine radicalisation des travailleurs qui correspond à l'apparition d'un prolétariat à proprement parler, plus concentré qu'avant et au déclin rapide du travail à domicile et de l'artisanat. Cette radicalisation se marque dans les programmes politiques et syndicaux : si le programme de 1889 du PSS était marqué par l'esprit de collaboration, celui de 1902 (Lang) inscrit la lutte des classes dans son programme et proclame la nécessité de la collectivisation. C'est le premier programme marqué par le marxisme, encore qu'il soit plus bernsteinien que marxiste. En 1906, les statuts de l'USS reconnaissent à leur tour l'existence de la lutte des classes. Le Grütli fait un certain tournant à gauche et entre au sein du PSS (à noter cependant que cette entrée va renforcer la droite petite-bourgeoise du parti).

D'autre part, une clarification s'opère entre organisations syndicales et politiques : la neutralité syndicale affirmée dès 1899 est confirmée en 1902 par l'USS; puis, après le renforcement du PSS, se mute en une neutralité orientée vers le PSS en 1911.

## 10.- L'unification syndicale et les tendances à la collaboration

Cependant, au sein même de cette radicalisation, les tendances collaborationnistes persistent. On voit en 1900 que la Fédération suisse des ouvriers

57

# la formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail

58

des métaux qui connaît une rapide croissance cherche à se faire reconnaître comme "interlocuteur valable" et défend le principe de la généralisation des contrats collectifs. Elle s'efforce de diminuer les pouvoirs des Unions ouvrières locales qu'elle a de la peine à contrôler. Ilg, son secrétaire central futur et futur artisans de la paix du travail, lutte pied à pied à Lausanne, contre l'Union ouvrière syndicaliste révolutionnaire. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1920 que le syndicat des métallurgistes connaîtra une fugitive radicalisation dont on peut voir un signe dans la reconnaissance de la lutte des classes, à ce moment, dans ses statuts.

Le patronat se rendra rapidement compte que cette volonté de dialogue doit être saisie et que l'attitude purement anti-syndicale est plutôt contre-pérante. Il est d'ailleurs significatif de voir que les premiers enclins à favoriser les voies de l'intégration du mouvement ouvrier furent les patrons de la chimie bâloise (on peut peut-être trouver une explication dans la nature du rapport capital fixe-capital constant).

Dès 1906, l'Association des constructeurs de machines affirme rechercher une "solution à l'amiable des différends et conflits". L'année suivante commencent les premiers pourparlers au niveau national avec le syndicat des métallurgistes. En cette même année est signé le premier contrat collectif national des typos. En 1909, le syndicat des métallurgistes signe avec le patronat une convention secrète "quant aux mesures à prendre pour éviter et éventuellement régler les litiges collectifs" qui, comme ce sera le cas plus tard avec la convention de paix du travail, ne règle par les conditions matérielles mais établit les règles d'arbitrage et de coexistence. Il y a

donc alors un certain tournant patronal qui, après de longues années où il avait pu conserver le mouvement ouvrier sous tutelle, s'efforce d'abord de briser par la force l'organisation autonome du mouvement ouvrier puis adopte alors la voie de l'intégration. Cependant, il faudra attendre les années 35-37 pour voir la méfiance du patronat devant le syndicat disparaître. Il craint en effet les liens entre le mouvement syndical et le PSS et ne sera "rassuré" que lorsque le PSS aura complètement abandonné son programme de lutte de classes à la veille de la seconde guerre mondiale.

Les ouvriers métallurgistes et les horlogers qui les rejoignent en 1915 (FOMH) constituent alors une catégorie d'ouvriers hautement qualifiés et relativement bien payés. On trouve dans les réflexions suivantes d'Ilg l'illustration du réflexe égoïste de cette couche aristocratique pour défendre son niveau de vie et les racines du collaborationnisme : "Les syndicats étaient et sont aujourd'hui aussi prêts à prendre en considération les conditions de la concurrence pour l'industrie d'exportation. Il est faux de prétendre comme le font certains journaux que certaines grèves ont causé du tort à l'industrie d'exportation. Dans l'industrie, il n'y a jamais eu de grèves de grande ampleur et aucune grève n'a été lancée sans beaucoup de réflexion. A chaque fois, il aurait été possible de conclure des Conventions collectives de travail avec clause de paix, si la volonté de reconnaître le syndicat avait existé. Le point de vue unilatéral du "Herr-im-Haus", tel qu'il a existé de la part du patronat depuis la naissance des syndicats, tel qu'il existe encore partiellement actuellement, a causé plus de dommages à l'industrie suisse

que toutes les mesures de lutte des syndicats, qui, d'ailleurs, ont presque toujours été conditionnées par ce point de vue." (écrit en 1938).

Au lendemain de cet accord, les Conventions collectives de travail (CCT) commencèrent à se multiplier : vers 1910, le canton de Zurich à lui seul comptait environ 300 CCT, en 1911, le Code des obligations est modifié (art. 322 et 323) pour préparer le terrain à l'extension des CCT. Cette même année, Ilg signe la première CCT nationale des ferblantiers et met sur pied en 1919 la première CCT générale de la métallurgie. Mais la crise économique qui commence en 1920 la fera échouer et elle ne sera pas renouvelée. En 1919, la CCT des menuisiers est une des premières à introduire spécifiquement des clauses de paix. De même celle des tapissiers en 1920.

Les syndicats qui connaissent une rapide croissance à cette époque (FOMH : 1892 : 1 056 membres, 1900 : 4 774, 1910 : 13 110, 1920 : 84 847 avec entrée en 1915 de 7 099 horlogers, 1930 : 61 126) se font reconnaître comme interlocuteurs au même titre que les associations patronales. En 1914, dans le cadre des mesures d'économie de guerre, débutent les contacts réguliers avec le Conseil fédéral.

Dans cette période, le mouvement syndical opère aussi une concentration qui lui donne peu à peu la structure par fédérations actuelle. Les directions fédératives centrales s'efforcent de contrôler l'ensemble de leurs troupes en s'adjudgeant par exemple le seul droit de débloquent les fonds de grève et en affaiblissant les Unions Ouvrières contre lesquelles l'USS lance dès 1917 les cartels syndicaux régio-

naux et locaux. Et en 1926, les Unions Ouvrières seront évincées des congrès de l'USS.

Les positions adoptées par l'USS en 1920-1924 illustrent de façon évidente cette tension entre radicalisation de la base dans certains secteurs (bâtiment, typos, travailleuses), influence de la montée des luttes au niveau international et permanence des tendances collaborationnistes de la part d'une couche d'aristocratie ouvrière. En effet, si le programme de l'USS de 1920 est marqué par la radicalisation, par contre le programme de travail décidé en 1924 se caractérise par son "réalisme" comme disent les chefs syndicaux.

## 11.- La grève générale de 1918 et la lutte pour les 48 heures

Pendant la première guerre mondiale, l'"Union sacrée" entre patrons et organisations ouvrières pour défendre la patrie des industries et des banques a muselé la classe ouvrière :

- sur le plan politique : restriction du droit de démonstration et de réunion, interdiction du journal des Jeunesses Socialistes, mobilisation de la troupe contre les manifestations ouvrières.
- sur le plan social : "Le Conseil fédéral, au nom de ses pleins pouvoirs, abrogea au début de la guerre certaines dispositions importantes de la loi sur les fabriques : les patrons purent prolonger la durée du travail, exiger des heures supplémentaires sans augmentation de salaire, décider de diminutions de salaires, engager de très jeunes travailleurs, introduire le travail du dimanche et de nuit. Dans certaines branches, on assista à des licenciements en masse.". Alors que l'industrie d'ex-

portation fleurissait (les pays en guerre passaient leurs commandes en Suisse), les travailleurs subirent des pertes de salaire réel de 25-30 o/o. Comme dans tous les pays européens, les travailleurs subirent les frais de la guerre et dès 1917/18 des grèves de masse se produisirent (notamment celle des employés de banque zurichois).

En riposte à cette politique de misère imposée aux salariés, la grève générale éclate sur une provocation de la bourgeoisie qui lève la troupe contre les grévistes à Zurich. Mais l'objectif d'une grève générale "était dans l'air" depuis plusieurs mois, comme le traduit l'appel à la grève générale dont voici un extrait :

"L'expérience a démontré que l'on ne peut obtenir aucune concession efficace des autorités par la voie des négociations; elles n'ont de compréhension que pour les intérêts des possédants, elles ménagent les accapareurs et les spéculateurs et refusent leur protection au peuple travailleur. IL FAUT QUE LE PEUPLE S'AIDE LUI-MEME S'IL NE VEUT PAS A L'AVENIR ETRE LIVRE SANS DEFENSE AUX RICHES ET AUX PUISSANTS. C'est pour cette raison que les directions des organisations ont décidé à l'UNANIMITE, et après mûres réflexions sur la situation intérieure et extérieure, de PROCLAMER LA GREVE GENERALE DANS TOUT LE PAYS."

La grève générale ne dura que trois jours et s'effiloche rapidement, en partie à cause des hésitations d'une part des directions ouvrières. Néanmoins, cette mobilisation de masse arracha deux des neuf revendications : les élections proportionnelles et la semai-

59

# la formation du mouvement ouvrier suisse et la protection du travail

ne de 48 heures prévue par la nouvelle loi sur les fabriques de 1914, mais repoussée à cause des "circonstances" de la guerre par la bourgeoisie. Preuve d'ailleurs que cette méthode de lutte s'était montrée efficace : lors du Congrès extraordinaire de l'USS des 12 et 13 avril 1919, alors que la bourgeoisie tergiversait déjà sur l'introduction des 48 heures, le congrès revendiqua l'introduction des 48 heures dans toutes les catégories et mandata les délégués syndicaux d'achever les négociations sur les 48 heures dans les entreprises privées jusqu'au 1er mai, sans quoi les directions syndicales centrales devaient prendre toutes les mesures, jusqu'à la grève de masse, pour imposer les 48 heures uniformément dans tous les secteurs.

Avec la crise du début des années 20, la bourgeoisie relança la bataille pour augmenter le temps de travail, prétextant des "difficultés de l'économie"... La "loi Schulthess" voulait donner au Conseil fédéral le droit d'allonger la durée du travail jusqu'à 54 heures. La mobilisation unitaire de tout le mouvement ouvrier permit de maintenir les acquis de 1918.

Cependant, les patrons continuèrent à demander des autorisations spéciales d'augmenter le temps de travail, que le Département de l'économie publique leur accordait. Ainsi dans la métallurgie, chez Rieter et

Jäggli, à Winterthur, des grèves assez longues y ripostèrent, auxquelles se joignirent les travailleurs de Rauschenbach à Schaffhouse. Sous l'influence des communistes, les ouvriers des fonderies schaffhouseises commencèrent une grève de solidarité (mai 1924). Or pendant que se développait cette grève, la direction de la FOMH (actuelle FTMH) négociait avec le patronat de la métallurgie et le conseiller fédéral Schulthess un accord qui autorisait de prolonger la durée du travail. Les grèves n'aboutirent à aucun résultat. Konrad ILG, président de la FOMH (futur signataire de la "paix du travail") défendit cet accord avec des arguments devenus aujourd'hui "classiques" :

*"Certes il est incontestable, et qui oserait le nier, que la classe ouvrière se porte mal, que les salaires sont insuffisants, que l'on doit s'éreinter et trimer comme un forçat, que les entrepreneurs exploitent la situation née de la crise et que la semaine de 52 heures ne se justifie pas, ne serait-ce que pour des considérations purement humaines." Mais, dit ILG, la grève n'avait aucune chance de succès car : "malheureusement, c'est un fait que les industries métallurgique et mécanique sont de loin orientées vers l'exportation et, en tant qu'industries exportatrices, elles sont tout naturellement soumises aux influences étrangères*

## Durée hebdomadaire du travail dans la métallurgie/mécanique

	moins de 48 heures	48 heures	plus de 48 heures
Fin 1923	12,9 o/o	73,2 o/o	13,9 o/o
Fin 1924	0,9 o/o	59,5 o/o	39,6 o/o
Fin 1925	4,9 o/o	61,7 o/o	33,4 o/o

(...). On ne peut contester que la concurrence extérieure, dans de nombreux cas, peut faire des offres 40 o/o plus avantageuses que la concurrence intérieure".

Cette capitulation, au nom de la "concurrentialité de nos entreprises", permit au patronat métallurgiste de rattraper ce qu'il avait dû concéder :

Voir tableau page précédente.

En revanche, cette "défense de nos entreprises" n'empêche pas la concurrence capitaliste de conduire à la grande crise de la fin des années vingt !

## 12.- Un long silence...

Après les années 20, un long silence régnera quant au progrès de la législation sociale. De fait il faudra attendre l'initiative des Indépendants (44 h.) en 1959 pour que resurgisse le problème du temps de travail. Le Conseil fédéral en proposera le rejet avec une promesse de révision de la loi sur le travail de 1914. Cette dernière aura lieu en 1964; depuis 1966, une nouvelle loi sur le travail a donc remplacé l'ancienne législation de 1914, introduisant la semaine de 46 heures (45 h. depuis 1976). Signalons enfin que le complément de la loi sur le travail se trouve dans la loi sur l'assurance maladie et accidents (LAMA) de 1911.

Pour ce chapitre, nous avons utilisé d'une part un cours fait aux militants de la LMR, d'autre part le "bulletin 40 heures" publié récemment par le Comité 40 heures de Genève.

Lire aussi : "Le capitalisme suisse, le mouvement ouvrier et les tâches des révolutionnaires", Lausanne, Cedips, 1975. Chapitre II, 2 Sur les fondements du processus d'intégration

## protection du travail

Nous ne nous occuperons que des institutions relatives à l'organisation du travail et à sa sécurité, à l'exception de tout ce qui concerne les conventions collectives et les offices d'arbitrages.

Il existe en fait deux grandes institutions au niveau fédéral : l'OFIAMT et la CNA. L'exécution des lois étant du ressort des cantons, ces deux organismes ont surtout une fonction de contrôle, de "haute surveillance" comme disent les juristes fédéraux.

1.- De l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers), dépendent les Inspections fédérales du travail, et dans une certaine mesure les inspections cantonales, ainsi que le Service médical du travail, avec jusqu'à ces dernières années un Service médical pour la Suisse romande. Ces organismes contrôlent les entreprises concernées par la Loi sur le travail (environ 210 000 entreprises groupant 2,2 millions de travailleurs en 1970). Mais sur ces 210 000 entreprises, plusieurs ne correspondent pas aux normes de la LAMA et ne sont par conséquent pas soumises à la double protection de la Loi sur le travail et de la LAMA. Ce qui fait qu'environ 137 000 entreprises groupant 600 000 travailleurs ne sont soumises qu'à la Loi sur le travail. Elles sont insuffisamment protégées; la prévention n'y est pratiquement pas organisée; la CNA n'a pas à y intervenir. De même, pour la réparation des accidents et des maladies professionnelles, les travailleurs de ces entreprises ne sont pas soumis à la LAMA et ce n'est que dans les cantons de Genève et du Tessin que les employeurs ont l'obligation d'assurer le personnel contre les risques d'accidents professionnels, pour ces usines non soumises à la LAMA. De plus, même s'il y a un contrat avec une assurance privée, les maladies professionnelles ne sont pas couvertes et les indemnités sont insuffisantes.

La divergence entre la Loi sur le travail et la LAMA vient du fait que la LAMA définit la notion de "fabrique" et la Loi sur le travail celle d'"entreprise industrielle" qui diffèrent. D'où le fait que des fabriques auparavant assujetties à l'assurance obligatoire ne le sont plus maintenant, la Loi sur le travail ayant aboli la notion de "fabrique". L'assurance accidents n'est obligatoire que pour le personnel d'entreprises industrielles présentant des dangers particuliers.

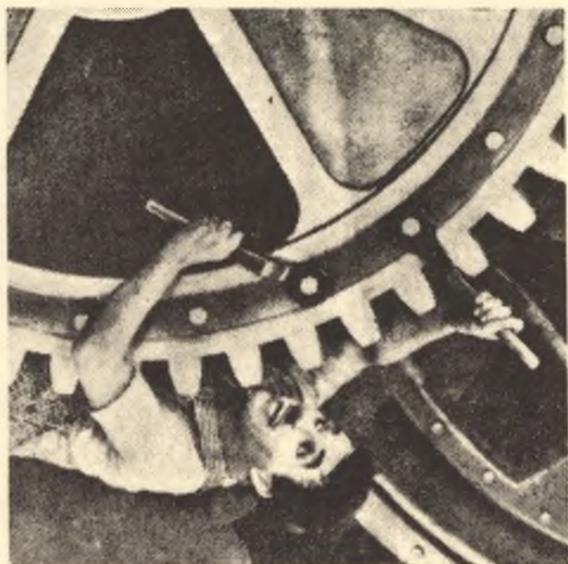
## situation actuelle

D'autre part, du fait de la définition de l'"entreprise industrielle", il y a des unités de production qui échappent à la fois à la Loi sur le travail et à la LAMA : travailleurs à domicile, certaines administrations fédérales, cantonales et communales qui comprennent pourtant des laboratoires, ainsi que l'agriculture. Ces unités ne sont contrôlées par aucune inspection du travail.

On voit donc, que le système est compliqué et peu cohérent, et insuffisant. Les visites menées par les inspections cantonales et fédérales sont insuffisantes, trop espacées et souvent très superficielles.

L'absurdité des deux lois créant deux types d'organismes conduit à des aberrations. Exemple : la durée du travail peut jouer un rôle essentiel dans l'apparition de certaines maladies professionnelles. Ainsi la CNA calcule les concentrations maxima admissibles de substances toxiques dans l'air pour une journée de 8 heures. Et c'est sur ces chiffres que se fondent les services de prévention de la CNA. Mais si le travailleur fait des heures supplémentaires (contrôlées elles par les inspections fédérales et cantonales du travail), les taux maximum admissibles ne sont plus valables et de-

2.- La LAMA a provoqué en 1918 la création de la CNA (Caisse nationale d'assurance, Lucerne). C'est un organisme chargé de la réparation, qui s'est étendu à la prévention. Institution autonome, distincte de l'administration fédérale, sous haute surveillance du Conseil fédéral, avec un conseil d'administration de 40 membres, comprenant 16 employeurs, 12 travailleurs, 8 représentants de la Confédération et 4 assurés volontaires choisis par le Conseil fédéral. Le rôle de contrôle des travailleurs est quasi nul. On y trouve des représentants des grandes associations patronales (constructeurs de machines, USAM, etc.) des grandes firmes (Nestlé, Ebauche, Lonza) et des dirigeants syndicaux. La CNA a 13 agences d'arrondissements et 6 sous-agences. Elle a aussi ouvert une division assez développée, mais très paternaliste, de prévention : 12 médecins publient différentes brochures et feuilles informatives ("Sécurité du travail"). Pour certains domaines, la CNA ainsi que les inspections cantonales ont confié à des assurances privées le soin des contrôles...



## Situation actuelle

Le mouvement ouvrier a connu une phase de recul au cours de ces dernières années. La lutte pour la réduction du temps de travail a été reléguée au second plan au profit de la lutte pour la défense des acquis sociaux. Cette situation est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs : la crise économique, la dégradation des conditions de travail, et la décomposition des forces ouvrières.

Malgré ces difficultés, le mouvement ouvrier continue de jouer un rôle essentiel dans la défense des intérêts des travailleurs. La lutte pour la réduction du temps de travail reste une priorité pour de nombreux militants. Cette lutte est étroitement liée à la lutte pour la dignité du travail et à la lutte pour la démocratie au sein de l'entreprise.

La réduction du temps de travail est une condition essentielle pour permettre aux travailleurs de concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Elle est également une condition essentielle pour permettre aux travailleurs de lutter contre la dégradation des conditions de travail et pour permettre aux travailleurs de participer à la prise de décision au sein de l'entreprise.

La lutte pour la réduction du temps de travail est une lutte qui concerne tous les travailleurs. Elle est une lutte pour la dignité du travail et pour la démocratie au sein de l'entreprise. Elle est une lutte qui doit être menée de manière unitaire et solidaire par tous les travailleurs.

Le mouvement ouvrier a connu une phase de recul au cours de ces dernières années. La lutte pour la réduction du temps de travail a été reléguée au second plan au profit de la lutte pour la défense des acquis sociaux. Cette situation est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs : la crise économique, la dégradation des conditions de travail, et la décomposition des forces ouvrières.

Malgré ces difficultés, le mouvement ouvrier continue de jouer un rôle essentiel dans la défense des intérêts des travailleurs. La lutte pour la réduction du temps de travail reste une priorité pour de nombreux militants. Cette lutte est étroitement liée à la lutte pour la dignité du travail et à la lutte pour la démocratie au sein de l'entreprise.

La réduction du temps de travail est une condition essentielle pour permettre aux travailleurs de concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Elle est également une condition essentielle pour permettre aux travailleurs de lutter contre la dégradation des conditions de travail et pour permettre aux travailleurs de participer à la prise de décision au sein de l'entreprise.

La lutte pour la réduction du temps de travail est une lutte qui concerne tous les travailleurs. Elle est une lutte pour la dignité du travail et pour la démocratie au sein de l'entreprise. Elle est une lutte qui doit être menée de manière unitaire et solidaire par tous les travailleurs.

**BIBLIOGRAPHIE**

- 1) D. Bensaïd: *la révolution et le pouvoir*, Stock, 1976.
- 2) Jean-Luc Bodigel: *La réduction du temps de travail, enjeu de la lutte sociale*. Ed. Economie et humanisme, Les Editions Ouvrières, 1969.
- 3) G. Friedmann: *Problèmes humains du machinisme industriel*, NRF, 1946.
- 4) Peter Kaufmann: *Vierzigstundenwoche in der Schweiz ?* Thèse. Université de Bâle, 1960.
- 5) Pierre Naville: *Temps et technique, les structures de la vie de travail*. Droz, Genève 1972.
- 6) Max Weber: *Verkürzung der Arbeitszeit*. Gewerkschaftliche Schriften, Heft 4, 1931.
- 7) Poch: *40 Stunden sind genug*, Pochverlag, 1972. Nouvelle éd. 1976.
- 8) LMR: *40 heures immédiatement sans diminution de salaire*, juin 76.
- 9) Feuille Fédérale, No. 52, 29.12.1975: *Rapport du Conseil fédéral sur l'initiative 40 h*.
- 10) *Loi sur le travail et ordonnances 1 et 2*. Edition 1973. Office fédéral central des imprimés, Berne. Publ. de l'OFIAMT.
- 11) *La Brèche*: Nos. 63, 64, 65, 66-67, 70, 78, 80, 84-85, 91, 102, 103, 117-118, 119, 121, 122, 124, 125, 126, 129, 130, 131, 133, 135, etc.

## Publications de la Ligue Marxiste Révolutionnaire

- Ernest Mandel : Aliénation et planification. Brèche document 1, 1969 (épuisé)
- Biafra : bilan d'une sécession. Brèche document 2/3, 1970
- Capitalisme suisse et travailleurs étrangers. Au sujet de l'initiative Schwarzenbach, 1970
- Le sport, embrigadement des jeunes, 1970
- Non à la mise en boîte des locataires. Après l'échec du droit au logement : le guet-apens de la paix du logement, 1971
- Montée, déclin et chute du stalinisme, 1971
- Le cinéma confisqué : contre la rentabilisation capitaliste des loisirs, 1971
- Ernest Mandel : Le déclin de l'impérialisme US, 1971
- Dossier relatif à l'interdiction d'entrer en Suisse prononcée par les autorités fédérales contre Ernest Mandel, 1972
- Iril SA, une expansion exceptionnelle — fruit d'une exploitation exemplaire, 1972
- Capitalisme, crise régionale et sous-développement (sur le Jura), 1972
- Indochine : Sont-ils des "hors-la-loi" internationaux ?, 1972
- Jacques Valier : Avenir du capitalisme et crise monétaire, 1972
- Contre la défense nationale : l'anti-militarisme révolutionnaire, 1972
- Novembre 1932 : l'armée au service du capital, le mouvement ouvrier et les luttes antimilitaristes, 1972
- Pour une riposte ouvrière contre le 2e pilier et l'offensive patronale, 1972
- Ernest Mandel : De l'inégalité sociale à la société sans classes, 1972
- Ernest Mandel : Pourquoi le parti, quel parti ?, 1972
- Capitalisme suisse et sécurité sociale, 1972
- P. Baran et E. J. Hobsbawn : Les étapes du développement économique, 1972
- Michel Loewy : Objectivité et point de vue de classe dans les sciences sociales, 1973
- Chili (1), 4 septembre 1970 — 11 septembre 1973 (articles de Pierre Rieben), 1973
- Chili (2) : En direct de Santiago, 11 septembre 1973 — janvier 1974, 1974
- Défense du pouvoir, échelle mobile des salaires (dépliant), 1974
- Burger et Jacobi : La grève c'est l'arme de tous les travailleurs, 1974
- Question jurassienne et luttes de classes, 1974
- L'opposition en URSS, dossier, 1974
- L'immigration en Suisse, données de base pour la compréhension de la question des travailleurs immigrés en Suisse, 1974

- Contre les mouvements xénophobes, pour l'unité de la classe ouvrière, 1974
- Aide-mémoire pour un cours d'introduction à l'économie marxiste, 1974
- Portugal — colonies : révolution socialiste !, 1974
- Service de la santé et sécurité sociale, la réponse des marxistes révolutionnaires, 1974
- Femmes : de l'oppression à la révolution, 1975
- Femmes : opprimées, exploitées, licenciées, les femmes luttent pour leur libération !, 1975
- Contre l'offensive patronale, la réponse des marxistes révolutionnaires, éléments d'un programme d'action, 1975
- Les travailleurs portugais montrent la voie : occupations, expropriations, autodéfense, 1975
- Espagne socialiste, bulletin no 1, 2 et 3, 1975
- Femmes: opprimées, exploitées, licenciées, les femmes luttent pour leur libération, 1975
- La crise, leur réponse, la nôtre : Manifeste de la Ligue Marxiste Révolutionnaire, 1975
- La bourgeoisie, ça existe ! petit aperçu sur le capitalisme suisse, LMR 1975
- Le capitalisme suisse, le mouvement ouvrier et les tâches des révolutionnaires (Rapports au deuxième Congrès national de la Ligue marxiste révolutionnaire, mai 1973), novembre 1975
- Participer ? ... c'est cogérer les entreprises avec les patrons contre les intérêts des travailleurs, mars 1976
- Jura : la Constituante et l'avenir régional, mars 1976
- 40 heures immédiatement sans diminution de salaire, juin 1976

Ces publications sont en vente à la librairie CEDIPS, 8 bis rue de la Tour, Lausanne et à l'adresse de nos diverses sections.

Dans LA BRECHE, vous trouverez régulièrement...

... une rubrique "SOCIAL" : tout sur les luttes ouvrières, les débats dans les syndicats, illustrés de documents, de photos et d'interviews.

... une rubrique de "NOTES POLITIQUES" : les petits et grands scandales de la bourgeoisie, les actes de répression, les élections cantonales, la situation dans les prisons, etc.

... des DOSSIERS consacrés à la question des immigrés, de la pollution, de l'impérialisme suisse aux 4 coins du monde.

... des éditos et des articles d'orientation, exprimant les analyses et les propositions d'action de la LMR.

... des articles d'analyse et d'actualité sur la situation internationale, de l'Europe à la Chine, de l'Afrique du Sud à l'Amérique latine, des pays de l'Est au Moyen-Orient, exprimant des positions révolutionnaires conséquentes, relayées par l'expérience directe de militants de la IVème Internationale dans ces pays, et complétés de nombreux dossiers, extraits de documents peu connus, d'interviews.

... dans chaque numéro, une page culturelle, où nous nous attachons à donner la parole aux artistes qui, en Suisse, ne se satisfont pas du statu quo (musique, théâtre, cinéma, romans, expression graphique).

... et une dernière page consacrée à "L'EVENEMENT" de la quinzaine.

# la brèche

Exemples d'articles parus dans les 3 numéros d'octobre 76 :

- 142 SARCEM : 4 mois d'occupation  
La Chine après Mao, par S. S. Wu (Hong-Kong)  
Tchécoslovaquie : documents de l'opposition clandestine.
- 143 Avant le Congrès du PSS (éditorial)  
Val Fleuri à Genève : une lutte peu connue mais efficace dans les hôpitaux pour les 40 heures  
Armée : les luttes de 1976  
Dossier : l'impérialisme suisse en Afrique australe.  
Interview d'un marxiste-révolutionnaire libanais, qui tire le bilan de la Résistance Palestinienne.  
Musique : interview d'Irène Schweizer.
- 144 Réponse de la LMR au lancement de l'initiative 40 heures de l'USS

Dubied : quand une grève provoque des remous politiques...  
Les travailleurs refusent l'austérité : en France, en Italie, en Espagne.  
Thaïlande : sous la botte des militaires  
Dossier Hongrie 1956 : "ils se battaient pour la démocratie des conseils ouvriers", avec des documents méconnus  
Théâtre : interview de F. Rochaix, metteur en scène d'"Arturo Ui", de Bertold Brecht.

etc... etc...

Le numéro de 16 pages : 2 francs.

En vente dans les kiosques des gares, et dans de nombreux magasins de tabac à Lausanne et Genève, ou aux librairies Cedips (8 bis rue de la Tour, Lausanne) et La Taupe (5 rue Muzy, Genève).

enclôché

CETTE BROCHURE A ETE TIREE  
LE 10 NOVEMBRE 1976  
A 800 EXEMPLAIRES  
EDITION CEDIPS LAUSANNE



6.—

**LIGUE MARXISTE REVOLUTIONNAIRE**